



COMPTE-RENDU DE LA HUITIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: 3-7 FÉVRIER 2014

La huitième session du Groupe de travail ouvert (GTO) de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable (ODD) a eu lieu du 3 au 7 février 2014, au Siège des Nations Unies à New York. Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya, et Csaba Kőrösi, Représentant permanent de la Hongrie, y ont poursuivi leur rôle de co-présidents de la réunion, qui a rassemblé des membres du GTO et d'autres États membres, des observateurs et des représentants des agences des Nations Unies, ainsi que les Grands groupes, pour la dernière session de la phase de « bilan » du processus du GTO, qui était l'objet de ses huit premières rencontres.

Les délégués ont abordé les thèmes suivants: les océans et les mers, les forêts et la biodiversité; la promotion de l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes; et la prévention des conflits, la consolidation de la paix post-conflit et la promotion d'une paix durable, de la primauté du droit et de la gouvernance. Dans un résumé de clôture des débats de la semaine, le Co-Président Kőrösi a souligné, entre autres: le rôle des océans, des mers et des forêts en tant que supports systémiques de la vie; les préoccupations face à l'accroissement des inégalités dans le monde; et l'importance de la paix, de la primauté du droit et de la gouvernance en tant que moteurs de l'éradication de la pauvreté et du développement durable.

Les délégués ont également examiné la marche à suivre pour les cinq sessions de « prise de décision » planifiées entre mars et juillet 2014. Dans ce contexte, une consultation informelle a eu lieu dans la soirée du 4 février 2014, au cours de laquelle les États membres ont été informés que les co-présidents prépareront un document de bilan, retraçant tout ce qui a été discuté au cours de l'année écoulée, qui sera présenté le 14 février. Ils produiront ensuite, au plus tard le 21 février, un document qui servira de base aux discussions sur les ODD et les cibles, détaillant les « domaines prioritaires » que les États membres pourraient souhaiter examiner.

L'ordre du jour de la réunion d'une semaine de la GTO-8 n'aurait pu être plus chargé. Les délégués ont souligné que les océans, les mers et les forêts représentent un pourcentage important de la biodiversité mondiale, et ont souligné l'importance de chacun de ces thèmes pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la qualité de l'eau et d'autres objectifs de développement. Au cours des discussions, l'équité et l'égalité de genre, et les conflits et la primauté du droit ont été soulignés par beaucoup de délégués comme partie intégrante du développement durable. Les anciens débats non résolus sur ces questions et leurs incidences sous-jacentes sur la souveraineté, la structure internationale et le flux des ressources, ont révélé que la tâche du Groupe sera complexe au cours des cinq prochaines réunions de prise de décision et nécessitera une navigation prudente pour maintenir l'esprit de ce que le Co-Président Kamau a désigné, lors de la fermeture de la GTO-8 vendredi soir, comme « notre cher GTO ».

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du GTO	2
Compte-rendu de la GTO-8	3
Océans et mers, forêts, et biodiversité	3
Promouvoir l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes . . .	9
Prévention des conflits, consolidation de la paix post- conflit et promotion de la paix durable, de l'état de droit et de la gouvernance.	14
Rapport des co-présidents.	19
Brève analyse de la GTO-8.	19
Prochaines réunions	21
Glossaire	22

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Faye Leone, Kate Offerdahl et Lynn Wagner, Ph.D. Edition numérique: Elizabeth Press. Version française: Sandra Gagnon - Correctrice: Alexandra Lefèvre. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement particulier pour la couverture de cette réunion a été fourni par l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.

<http://enb.iisd.mobi/>

BREF HISTORIQUE DU GTO

À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, les gouvernements ont convenu de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d'ODD. Ils ont appelé à l'établissement d'un GTO comprenant 30 représentants des cinq groupes régionaux des Nations Unies, désignés par les États membres des Nations Unies, pour élaborer une proposition sur les ODD, qui sera soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à sa 68^e session pour examen et action appropriée.

Le document final souligne, entre autres:

- l'importance de rester fermement attaché à la réalisation complète et rapide des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et au respect de tous les principes de Rio, en tenant compte des différentes situations, capacités et priorités nationales;
- que les ODD doivent être orientés vers l'action, concis et faciles à communiquer, peu nombreux, ambitieux, de caractère mondial et universellement applicable à tous les pays, et axés sur les domaines prioritaires pour la réalisation du développement durable;
- la nécessité d'assurer la coordination et la cohérence avec les processus examinant le programme de développement pour l'après-2015, et de recevoir les premières contributions aux travaux du GTO de la part du Secrétaire général des Nations Unies, en consultation avec les gouvernements nationaux;
- la nécessité d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, avec des cibles et des indicateurs, tout en tenant compte des différentes circonstances, capacités et niveaux de développement nationaux; et
- l'importance d'une information mondiale, intégrée et scientifiquement fondée sur le développement durable, et de l'appui aux commissions économiques régionales dans la collecte et la compilation des contributions nationales destinées à éclairer cet effort mondial.

L'AGNU a approuvé le document final, intitulé *L'Avenir que nous voulons*, dans sa Résolution 66/288 du 30 novembre 2012.

RÉSOLUTION 67/203 DE L'AGNU: Le 21 décembre 2012, l'AGNU a adopté la Résolution 67/203 qui appelle le GTO sur les ODD à présenter un rapport à l'Assemblée dans la première partie de sa 68^e session et, de préférence, avant la première réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN). La résolution appelle également le GTO à faire régulièrement rapport sur l'état d'avancement de ses travaux, en tenant compte de la tenue du premier FPHN et de la Réunion spéciale de l'AGNU consacrée au suivi des efforts déployés en vue d'atteindre les OMD.

DÉCISION DE L'AGNU ÉTABLISSANT LE GTO (67/555): Le 22 janvier 2013, l'AGNU a adopté une décision établissant la composition du GTO et l'adhésion allouée aux cinq groupes régionaux des Nations Unies. Conformément à l'annexe à la décision, six sièges sont occupés par des pays, à titre individuel: le Bénin, le Congo, le Ghana, la Hongrie, le Kenya et la Tanzanie. Neuf sièges sont occupés par des paires de pays comme suit: Bahamas/Barbade; Belarus/Serbie; Brésil/Nicaragua; Bulgarie/Croatie; Colombie/Guatemala; Mexique/Pérou; Monténégro/Slovénie; Pologne/Roumanie; et Zambie/

Zimbabwe. Quatorze sièges sont occupés par des trios de pays, comme suit: Argentine/Bolivie/Équateur; Australie/Pays-Bas/Royaume-Uni; Bangladesh/République de Corée/Arabie saoudite; Bhoutan/Thaïlande/Vietnam; Canada/Israël/États-Unis; Danemark/Irlande/Norvège; France/Allemagne/Suisse; Italie/Espagne/Turquie; Chine/Indonésie/Kazakhstan; Chypre/Singapour/Émirats arabes unis; Guyana/Haïti/Trinité-et-Tobago; Inde/Pakistan/Sri Lanka; Iran/Japon/Népal; et Nauru/Palaos/Papouasie-Nouvelle-Guinée. Un siège est partagé par quatre pays: Algérie/Égypte/Maroc/Tunisie.

PREMIÈRE SESSION DU GTO: La GTO-1 a eu lieu les 14 et 15 mars 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Lors de la réunion, qui a englobé des déclarations des États membres et un débat interactif sur le thème de la « Conceptualisation des ODD », les participants ont échangé leurs premières vues sur le processus et la substance du cadre des ODD.

DEUXIÈME SESSION DU GTO: La GTO-2 a eu lieu du 17 au 19 avril 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Les discussions y ont porté sur la conceptualisation des ODD et du processus des ODD, ainsi que sur l'éradication de la pauvreté. Les délégués se sont concentrés sur le cadre mondial de l'éradication de la pauvreté et du développement durable et sur des questions intersectorielles, notamment la gouvernance; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; les droits de l'homme et les approches fondées sur les droits; et les moyens de mise en œuvre. Les délégués y ont également discuté du programme de travail pour la période 2013-2014.

TROISIÈME SESSION DU GTO: La GTO-3 a eu lieu du 22 au 24 mai 2013 au Siège Nations Unies à New York. La réunion a été consacrée à l'examen des questions thématiques suivantes: (a) la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture durable, la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, et (b) l'eau et l'assainissement.

QUATRIÈME SESSION DU GTO: La GTO-4 s'est déroulée du 17 au 19 juin 2013, au Siège Nations Unies à New York. La réunion a été consacrée à l'examen des questions thématiques suivantes: (a) l'emploi et le travail décent pour tous, la protection sociale, les jeunes, l'éducation et la culture et (b) la santé et la dynamique démographique. La session a également comporté un exposé du principal auteur du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015.

PREMIÈRE RÉUNION DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: La réunion inaugurale du FPHN s'est ouverte sous les auspices de l'AGNU, mardi 24 septembre 2013. Les chefs d'État et de gouvernement, les ministres et d'autres dirigeants ont énoncé une série de propositions concrètes concernant le rôle du FPHN: il devrait inclure les parties prenantes; il devrait mettre l'accent sur la responsabilité; il devrait examiner le programme de développement pour l'après-2015 et la mise en œuvre des ODD; et il devrait examiner les thèmes dans des perspectives scientifiques et locales.

MANIFESTATION SPÉCIALE DE L'AGNU SUR L'ATTEINTE DES OMD: Cet événement spécial de haut niveau s'est déroulé le 25 septembre 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Le Document final de cet événement a

établi que les travaux du GTO alimenteront les négociations internationales concernant le programme de développement pour l'après-2015, qui débiteront en septembre 2014, et qu'un Sommet mondial aura lieu en septembre 2015 pour conclure un nouveau programme de développement des Nations Unies.

CINQUIÈME SESSION DU GTO SUR LES ODD: La GTO-5 s'est déroulée du 25 au 27 novembre 2013 au Siège des Nations Unies à New York. La réunion a été consacrée à l'examen des questions thématiques suivantes: (a) la croissance économique durable et inclusive, les questions de politique macroéconomique (y compris le commerce international, le système financier international et la viabilité de la dette extérieure), le développement des infrastructures et l'industrialisation; et (b) l'énergie.

SIXIÈME SESSION DU GTO: La GTO-6 a eu lieu du 9 au 13 décembre 2013, au Siège des Nations Unies à New York. La réunion a porté sur les questions thématiques suivantes: (a) les moyens de mise en œuvre (la science et la technologie, le partage des connaissances et le renforcement des capacités); (b) le partenariat mondial pour le développement durable; (c) les besoins des pays en situation particulière, des pays africains, des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits États insulaires en développement (PEID), ainsi que les défis particuliers auxquels font face les pays à revenu intermédiaire; et (d), les droits de l'homme, le droit au développement et la gouvernance mondiale. Également au cours de cette session, le Co-Président du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, Pertti Majanen, a passé en revue les travaux menés par le Comité à ce jour, en précisant que le GTO et le Comité sont des « processus frères ».

SEPTIÈME SESSION DU GTO: La GTO-7 a eu lieu du 6 au 10 janvier 2014, à New York. La réunion a porté sur les thèmes suivants: (a) les villes et les peuplements humains durables, le transport durable; (b) la consommation et la production durables (y compris les produits chimiques et les déchets); et (c) les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Les délégués ont également commencé à réfléchir sur la « voie à suivre » dans la prochaine phase des travaux du GTO. Le Co-Président Kamau a examiné les options sur la façon dont le GTO pourrait travailler à l'élaboration d'un ensemble d'ODD et de leurs cibles.

COMPTE-RENDU DE LA GTO-8

Le Co-Président du GTO Kamau a ouvert la réunion le lundi 3 février 2014, et a souligné que le groupe, maintenant dans la « huitième et dernière session de son processus de bilan », répondrait à certaines des questions les plus complexes et intransigeantes en matière de développement durable. Il a indiqué que les points à l'ordre du jour de la GTO-8 sont essentiels à la vie telle que nous la connaissons sur terre, ainsi qu'à l'ordre social tel que nous le connaissons. Il est impossible de concevoir le développement, a-t-il ajouté, si nous ne pouvons pas contenir les conflits, construire la paix et ancrer des États de droit et des systèmes gouvernementaux efficaces. Il a également appelé les participants à lancer des propositions sur la façon de structurer les réponses des gouvernements, des sociétés et des communautés à ces questions.

OCÉANS ET MERS, FORÊTS, ET BIODIVERSITÉ

PRINCIPALES PRÉSENTATIONS: Jane Lubchenco, de l'Oregon State University, a déclaré que les gouvernements devraient choisir des objectifs qui présentent des avantages transversaux aux dimensions économique, sociale et environnementale. Elle a noté que la santé des océans offre des avantages sociaux et économiques, y compris: l'éradication de la faim; la réduction des risques de catastrophes côtières; la réduction des infestations d'organismes ravageurs et d'agents pathogènes; la fourniture d'emplois; et la capture du « carbone bleu » et la régulation du climat. Lubchenco a appelé à un ODD distinct sur la « recherche d'un système océanique et côtier sain, productif et résilient » qui, selon elle, devrait porter sur la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, la santé humaine, la régulation du climat, la biodiversité marine et la santé des écosystèmes, et la gouvernance.

Sylvia Earle, National Geographic, a souligné la nécessité de tenir compte du carbone bleu, de la diversité de la vie dans l'océan, de l'appauvrissement des récifs coralliens et de la pêche, ainsi que des valeurs économiques des poissons autres que leur consommation, telles que le tourisme. Elle a indiqué qu'il y a une place pour les poissons dans notre alimentation, mais que nous devons en repenser « la quantité, le type et la provenance ». Elle a plaidé pour des ODD incluant des mesures sur la gouvernance de la haute mer, des océans et de la biodiversité, et pour un lien clair entre le commerce illicite de la faune et de la flore sauvage et la criminalité contre ces espèces.

En réponse aux questions sur le fait de s'affranchir des cloisonnements entre les différents domaines et sur l'intégration des océans dans différents ODD, Earle a déclaré que le rythme d'acquisition de nouvelles connaissances est plus rapide que celui de l'élaboration des politiques, et que nous devons adopter des politiques fondées sur les meilleures connaissances disponibles. Elle a ajouté que les aires protégées sont de bons investissements en matière de développement durable. Lubchenco a indiqué que nous devons créer des incitations au-delà du statu quo, en décloisonnant les divers domaines. Elle a décrit un projet appelé « Poissons pour toujours » qui donne aux pêcheurs le droit de pêcher dans un endroit particulier, tout en créant des aires marines protégées, et a noté qu'il s'agit d'un projet ascendant conçu par les pêcheurs.

Les délégués ont demandé comment articuler la priorité de lutter contre la pauvreté avec la préservation des pêcheries, comment les aires marines protégées pourraient être établies légitimement en l'absence d'accords multilatéraux régissant la haute mer, et comment concevoir un ODD qui prendrait en compte les « différents éléments » liés aux océans dans des accords tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). Lubchenco a souligné qu'un certain nombre de cibles ont déjà été adoptées, y compris sur la réduction de la surcapacité de pêche, la réduction des subventions nuisibles et la réduction de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), et a suggéré d'examiner la façon dont ces accords se chevauchent, les obstacles à leur mise en œuvre, et comment des incitations sous-jacentes peuvent être structurées de manière à éliminer les obstacles. Earle a souligné que la structure actuelle ne valorise pas le poisson vivant, a déclaré que l'éradication

de la pauvreté viendra de la compréhension des valeurs vitales des océans sains, et a suggéré que les délégués devraient « se regarder dans le miroir et revenir avec des réponses » à leurs questions.

EXPOSÉS ET DÉBATS DE LUNDI: Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la CDB, a expliqué qu'il existe un cadre largement accepté pour aborder la biodiversité et le développement durable: le Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité, qui comprend les Objectifs d'Aichi. Il a suggéré que la biodiversité doit être incluse comme cible dans les objectifs d'éradication de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de sécurité de l'eau, ainsi qu'au sein d'un ODD sur des écosystèmes sains et efficaces. Il a souligné l'importance des systèmes de bonne gouvernance. Les pays qui ne parviennent pas à reconnaître la nécessité de vivre en harmonie avec la nature et qui optent pour des gains économiques à court terme au détriment de la nature vont souffrir à long terme, a-t-il conclu.

Alfred Oteng-Yeboah, de l'Université du Ghana, a souligné que les paysages sont constitués de biodiversité et de services écosystémiques, et a déclaré que les ODD doivent intégrer les efforts visant à assurer la durabilité des systèmes de survie de la terre. Il a passé en revue le travail de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui vise à renforcer l'interface science-politique pour la biodiversité et les services écosystémiques aux niveaux mondial et infra-mondial. Il a déclaré que le défi est d'empêcher les questions non résolues de devenir des problèmes mondiaux urgents.

Virgilio Viana, Amazonas Sustainable Foundation, a suggéré que nous n'avons pas réussi à stopper la déforestation parce que nous négligeons sa logique économique. La déforestation est due en grande partie à l'expansion des frontières agricoles dans le contexte de la demande alimentaire qui augmentera de 70% d'ici 2015. Compte tenu de cette « grande équation », il a déclaré que nous devons faire en sorte que les forêts « valent plus sur pied que coupées ». Viana a proposé quatre cibles pour les ODD: réduire la déforestation et la dégradation; augmenter la valeur des produits et services forestiers gérés de manière durable; éliminer l'extrême pauvreté dans les communautés tributaires des forêts; et améliorer la gouvernance forestière.

Au cours du dialogue interactif qui a suivi, Dias a indiqué que la valeur ajoutée d'un objectif ODD sur la biodiversité est qu'il permettrait de pallier le manque de cohérence des politiques. En réponse à une question sur les liens entre les villes et la biodiversité, il a indiqué que la population urbaine va doubler au détriment de la nature et de la production agricole, et que la qualité de vie dans les villes dépend de la façon dont nous abordons les questions environnementales. Il a ajouté que les paysages constituent un bon exemple de l'approche intégrée.

Oteng-Yeboah a déclaré, en réponse aux questions sur la valeur ajoutée et l'approche intégrée, que l'IPBES engagera toutes les parties prenantes, car il ne peut y avoir de bonnes discussions sur la base d'une approche cloisonnée. Viana a déclaré qu'il est nécessaire d'améliorer les données sur la biodiversité, et que si nous parlons des services fournis par les écosystèmes naturels comme d'un concept clé dans le cadre des ODD, elle obtiendra l'attention nécessaire.

Les délégués ont également demandé si l'évaluation régulière de l'environnement océanique mondial serait coordonnée avec les évaluations de l'IPBES, pourquoi les intervenants recommandent des objectifs « spécifiques » comme le meilleur résultat pour divers défis, comment un objectif ou une cible pourrait résoudre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages, en particulier les éléphants et les rhinocéros, et comment les objectifs peuvent être conçus pour produire une action transformatrice. Les intervenants ont discuté de la nécessité de trouver des façons d'intégrer des actions. Viana a indiqué qu'un pays a réduit les impôts pour tous les secteurs à l'exception des forêts, comme un moyen de donner aux forêts « plus de valeur sur pied que coupées », et a souligné le défi de créer des incitations pour que les activités légales et gérées soient plus rentables que celles qui ne le sont pas, dans les cas de crime contre les espèces sauvages. Oteng-Yeboah a souligné que la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui dispose de mécanismes de contrôle du respect des obligations, traite de la criminalité contre les espèces sauvages. Dias a déclaré que l'adoption d'une approche intégrée sera la meilleure voie à suivre, et que, si l'État de droit est l'une des réponses, il est nécessaire de convaincre la population de changer ses habitudes de consommation. Viana a déclaré que les gouvernements devraient entendre que la protection des écosystèmes naturels est un bon investissement, générant des rendements élevés en termes d'emploi et de croissance économique. Les espèces menacées ne doivent pas être sauvées parce qu'elles sont mignonnes, mais parce qu'elles fournissent des services qui sont essentiels pour nous. Dias a déclaré que le Groupe devrait accorder plus d'attention aux cibles, pour s'assurer que nous savons comment atteindre les objectifs.

EXPOSÉS ET DÉBATS DE MARDI: Mark Smith, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), a déclaré que: « la biodiversité est une question de développement », car le bien-être humain ne peut pas être amélioré sans les bienfaits que la nature apporte. Smith a appelé à intégrer les solutions basées sur la nature « au paquet du développement durable », et a proposé un objectif visant à accroître les avantages pour tous de la biodiversité et des écosystèmes.

Marie Haga, du Global Crop Diversity Trust, a déclaré que, parce que l'agriculture mondiale est confrontée à « ses plus grands défis jamais rencontrés » en raison du changement climatique et de la croissance démographique, la biodiversité des cultures est encore plus essentielle pour assurer la sécurité alimentaire. Elle a indiqué que les cultures et l'agriculture doivent être prêtes « à affronter les changements climatiques » de façon à résister aux défis futurs, et a souligné que diverses variétés de cultures sont nécessaires pour faciliter les efforts visant à accroître la valeur nutritionnelle des cultures, lutter contre la maladie et augmenter les rendements. Elle a déclaré que la diversité des cultures est un « bien commun mondial » qui doit être reflété dans les cibles des ODD.

Daju Resosudarmo, du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), a déclaré que les forêts sont essentielles au développement durable et pertinentes dans toutes les questions abordées par le GTO jusqu'à présent, puisqu'elles

peuvent: compléter les régimes alimentaires; produire des médicaments traditionnels; aider les collectivités à s'adapter aux changements climatiques; réguler les flux d'eau; atténuer les inondations; et être utilisées comme source de combustibles domestiques. Elle a évoqué le manque de gouvernance, la fragmentation sectorielle et la sous-évaluation de la terre comme causes de l'utilisation non durable des forêts. Elle a précisé que le droit aux ressources forestières et les droits fonciers, la planification intégrée de l'utilisation des terres, et la participation à la prise de décision, sont des aspects importants pour permettre aux forêts de contribuer aux ODD.

Au cours de la discussion qui a suivi, Smith a déclaré que la conception des ODD sans y inclure la biodiversité serait comme « la construction d'une table avec une patte manquante ». Haga a suggéré d'intégrer la biodiversité dans les approches sectorielles, telles que la sécurité alimentaire. Concernant une question sur l'adaptabilité des cultures aux changements climatiques, Haga a indiqué que cela ne réduit aucunement la nécessité de s'attaquer à la cause des changements climatiques, en admettant qu'il faut néanmoins nourrir la population croissante. Répondant à une question sur la façon dont la diversité des cultures s'inscrit dans le programme de conservation de la biodiversité, elle a indiqué qu'il est incroyable de voir le peu d'attention accordé à cette question. Resosudarmo a déclaré que l'éducation ne suffit pas pour transformer les gens en bons gardiens de la forêt, qu'ils ont aussi besoin de vivre et de manger. Resosudarmo a également déclaré que l'incertitude sur les droits fonciers compromet les activités de développement et conduit à des conflits. Enfin, a-t-elle ajouté, la transparence et la responsabilité sont nécessaires pour créer des politiques qui répondent aux besoins des communautés locales, de sorte que ces questions cadrent parfaitement dans les futurs objectifs de développement.

Haga a déclaré que la diversité agricole est l'une des ressources naturelles les plus importantes au monde, puisqu'elle sous-tend la conservation d'options pour l'avenir. Smith a déclaré qu'une gouvernance efficace est possible par l'application de processus de négociation efficaces, participatifs et adaptatifs. Dans ses remarques finales, il a souligné que la biodiversité doit être considérée comme une partie « de la solution », et qu'elle doit être intégrée dans le cadre des ODD de manière reconnaissable.

ÉCHANGE INTERACTIF DE POINTS DE VUE: La Bolivie, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a déclaré que la CNUDM fournit le cadre juridique pour la conservation et l'utilisation durable des océans. Le délégué a souligné leur importance pour le développement durable, notamment parce qu'ils contribuent à l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire, le travail décent, et la riposte aux changements climatiques. Il a également mis en garde contre l'exploitation « par quelques-uns » des ressources génétiques de l'océan, au-delà des limites de la juridiction nationale. Concernant les forêts, il a exprimé son soutien à la gestion durable des forêts (GDF), et a déclaré que le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) est la principale plate-forme pour délibérer des questions forestières mondiales. Il a réaffirmé la valeur intrinsèque de la diversité biologique ainsi que les services essentiels qu'elle rend au bien-être humain. Il a déclaré que les peuples autochtones sont souvent les plus immédiatement affectés par la perte et la dégradation.

Le Président Tommy Remengesau, Jr., Palau, s'exprimant au nom des Petits États insulaires en développement du Pacifique ainsi que de Nauru et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a plaidé pour un ODD spécifique à la santé, la productivité et la résilience des océans et des mers. Il a déclaré que l'objectif devrait être assorti de cibles sur: un environnement marin sain et bien géré; la restauration des stocks de poissons sains; et sur l'aide aux PMA, aux pays africains et aux PEID pour leur permettre de tirer parti des ressources marines exploitées de manière durable. Remengesau a observé que « trop souvent, nous parlons de la vulnérabilité de nos pays. Mais nous ne sommes pas seulement vulnérables ». L'utilisation durable des océans et des mers peut libérer un énorme potentiel de développement dans de nombreux pays, a-t-il déclaré.

L'Union européenne (UE) a déclaré que la conservation et la gestion durable de la biodiversité, des forêts et des océans et des mers sont essentielles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Le délégué a souligné les liens entre les diverses questions, par exemple entre la pêche non durable, la sécurité alimentaire et la génération de revenus. Il a appelé à l'établissement d'aires marines protégées, également dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Concernant la biodiversité, il a appelé à: la sauvegarde des écosystèmes; la prévention des extinctions; la réduction du trafic de faune et de flore sauvages; et à l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les stratégies de réduction de la pauvreté, la comptabilité nationale et les rapports nationaux. Concernant les forêts, il a appelé à l'élimination de l'exploitation forestière illégale à travers l'amélioration de la gouvernance et à s'attaquer aux facteurs directs et indirects de la destruction des forêts.

L'Italie, s'exprimant également au nom de l'Espagne et de la Turquie, a souligné les effets négatifs des changements climatiques, de la pollution, de la surpêche et des espèces envahissantes sur les océans et les menaces à l'homme qui y sont liées. Le délégué a appelé à un engagement mondial visant à protéger les océans et à réduire les émissions de gaz à effet de serre à des niveaux qui ne menacent pas la vie sur la planète. Il a souligné que la GDF est un outil essentiel et conforme à l'approche de l'économie verte. Il a appelé à un ODD pour approfondir la relation entre la biodiversité et la pauvreté. La transition des OMD aux ODD nécessite une reconnaissance adéquate de la biodiversité et des services écosystémiques, a-t-il conclu.

L'Indonésie, s'exprimant également au nom de la Chine et du Kazakhstan, a identifié plusieurs priorités, notamment de: renforcer le développement des capacités des pays à tirer parti de la biodiversité; veiller à ce que les collectivités locales soient les premiers bénéficiaires de l'utilisation de la biodiversité; mettre en œuvre la GDF pour garantir les usages multiples des forêts; et considérer les moyens de mise en œuvre comme des éléments centraux de chacune des questions thématiques.

La Barbade, s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et des Bahamas, a suggéré, entre autres: la lutte contre la pollution découlant de déversement illégal ou accidentel de déchets dangereux; le respect du code de conduite sur les pêches élaboré par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); de mettre l'accent sur la diversité biologique marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale et sur la façon dont les pays en développement peuvent tirer parti de

ces ressources; la création d'un réseau mondial de surveillance de l'acidification des océans; l'augmentation des moyens et des ressources pour la recherche; l'évaluation et la gestion de la pêche artisanale; et l'établissement d'un régime de surveillance des navires de pêche pour prévenir et empêcher la pêche INN. La déléguée a suggéré qu'il pourrait y avoir un objectif transversal et intégré sur les paysages.

La Slovaquie, s'exprimant également au nom du Monténégro, a souligné la nécessité d'une gestion intégrée des zones côtières, d'une GDF et de reconnaître que les écosystèmes et les ressources naturelles sont essentiels à la vie durable sur la terre.

Le Pakistan, s'exprimant également au nom de l'Inde et du Sri Lanka, a appelé à un objectif global sur la gestion des écosystèmes. Il a déclaré que les OMD ont montré que les objectifs « isolés, singuliers et nombreux » hors de leur contexte produisent des résultats limités. Concernant les océans, le Pakistan a noté que si la CNUDM était autrefois considérée comme la constitution des océans, les défis sont devenus plus complexes, et il existe un besoin pour des objectifs sur la durabilité à long terme des océans et des mers. Il a déclaré que les forêts « ne doivent pas être traitées comme un purificateur d'air gratuit pour ceux qui ont historiquement sur-occupé l'espace commun de l'humanité », et a indiqué qu'il doit y avoir un partage équitable des coûts réels de la conservation des forêts d'importance mondiale. Il a également déclaré que les ODD devraient favoriser les synergies avec les instruments existants, tels que le Plan stratégique de la CDB pour la période 2011-2020 et ses Objectifs d'Aichi.

L'Australie, s'exprimant également au nom du Royaume-Uni et des Pays-Bas, a suggéré d'améliorer la gouvernance et la gestion des océans en soutenant les capacités de planification à tous les niveaux. La déléguée a également appelé à la lutte contre les causes de la déforestation, et à la combinaison des connaissances scientifiques et traditionnelles. Le programme de l'après-2015 devrait compléter et non dupliquer les accords internationaux existants sur ces questions, a-t-elle ajouté.

Le Bénin, s'exprimant au nom des PMA, a souligné que d'autres pays ont été en mesure de « tirer indument profit » des ressources minérales de leurs océans, privant les PMA de leurs atouts légitimes, et le délégué a déploré la pêche INN. Concernant les forêts, il a noté le caractère limité des investissements du secteur privé, et a souligné l'importance du financement public pour les forêts dans les PMA. Les ODD, a-t-il déclaré, doivent reconnaître la relation entre les forêts et d'autres domaines prioritaires. Il a appelé à davantage de recherches sur l'importance de la biodiversité dans les PMA, et a noté les impacts particulièrement graves et immédiats de la perte de la biodiversité sur les pays pauvres et vulnérables.

La Zambie, s'exprimant également au nom du groupe des pays de l'Afrique australe, a déclaré que l'importance des océans, des mers et des forêts n'est jamais trop soulignée. Le délégué a indiqué que la valeur des forêts est souvent sous-estimée ou ignorée, et que de nombreux produits forestiers ne réintègrent pas l'économie de marché. Il a également souligné que les moyens de mise en œuvre devraient faire partie d'un objectif transversal sur les questions liées à la biodiversité.

Le Mexique, s'exprimant également au nom du Pérou, a déclaré que la CNUDM constitue le cadre juridique pour la conservation et l'utilisation durable des mers et des océans et de leurs ressources, et que les ODD devraient, entre autres: accorder une attention prioritaire à l'acidification des océans, améliorer l'accès aux marchés pour les produits de la pêche, et éliminer les subventions et la surpêche; éviter de dupliquer les objectifs déjà approuvés tels que les Objectifs d'Aichi, qui s'appliquent dans le contexte de la CDB; respecter le groupe de travail de l'AGNU sur l'étude des questions relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine au-delà des zones de juridiction nationale comme le forum adéquat pour discuter de cette question; et reconnaître que l'appel à établir des zones marines protégées au-delà de la juridiction nationale ne bénéficie pas d'un appui universel.

La Bulgarie, s'exprimant également au nom de la Croatie, a déclaré que les océans sont source de vie « non seulement pour les poissons, mais aussi pour nous », et sont essentiels pour le développement économique. Les forêts durables se transposent en environnement durable, car elles: fournissent des possibilités d'atténuation et d'adaptation; participent de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse; et créent des économies vertes. Ces questions et la biodiversité pourraient être prises en compte dans le programme de développement pour l'après-2015 en tant que cibles à travers de multiples objectifs.

La Norvège, s'exprimant également au nom du Danemark et de l'Irlande, a déclaré que le fait de laisser la base naturelle se détériorer reviendrait à donner le coup de grâce à la prospérité. La déléguée a appelé à l'examen du rôle du secteur privé et des partenariats dans la protection de la biodiversité et des écosystèmes, et a souligné l'importance de la GDF et de la propriété communautaire des forêts. Elle a indiqué que la CNUDM constitue le cadre juridique pour la conservation et l'utilisation durable des océans, et a souligné que la pêche INN doit prendre fin.

La Biélorussie, s'exprimant également au nom de la Serbie, a déclaré que l'attention accrue accordée à la biodiversité fait ressortir la nécessité de tenir compte de son rôle essentiel dans le futur cadre du développement. Son intégration sera facilitée par l'amélioration des données et par l'identification de mesures, d'indicateurs et de cibles durables pour relier la biodiversité à différents objectifs. La déléguée a plaidé pour un objectif spécifique aux forêts, exprimant aussi son ouverture pour un objectif spécifique à la biodiversité.

La Suisse, s'exprimant également au nom de la France et de l'Allemagne, a déclaré que le programme de développement pour l'après-2015 doit: s'attaquer aux causes profondes de la réduction de la biodiversité; réduire les pressions directes sur la biodiversité et promouvoir son utilisation durable; améliorer l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages qui en découlent; et promouvoir la mise en œuvre des conventions et stratégies relatives à la biodiversité. Concernant les océans, le délégué a souligné l'acidification des océans, a suggéré la lutte contre la piraterie et de limiter les impacts de la navigation maritime sur les écosystèmes, et a

plaidé pour une gestion durable des ressources minérales, des ressources extractibles et des ressources génétiques marines entre autres.

Nauru, s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a déclaré que les PEID ne sont pas les seuls concernés par les océans et les mers, qui sont cruciaux pour: la sécurité alimentaire mondiale, la santé humaine, la régulation du climat, et la provision d'eau et d'oxygène. La déléguée a souligné les récifs coralliens comme étant des écosystèmes importants et le blanchissement des coraux comme une menace clé.

Les Îles Marshall, s'exprimant au nom du Forum des îles du Pacifique, ont noté le caractère mondial unique des océans et des mers. Par exemple, alors que d'autres régions ont été surexploitées, le Pacifique fournit désormais, a indiqué la déléguée, l'essentiel du thon consommé dans le monde. Elle a fait valoir que le monde doit adopter des mesures cohérentes et déterminées, notamment grâce à un objectif spécifique aux océans et aux mers.

La Finlande a souligné les conclusions obtenues à une réunion d'experts portant sur « Les forêts et les objectifs de développement durable - une vision régionale », qui a été organisée par la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, les 22 et 23 janvier 2014, notamment: la GDF est au cœur des efforts pour relever les défis dans le secteur forestier, et constitue un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire et la qualité de l'eau, entre autres; et les ODD doivent reconnaître l'interconnectivité et les multiples rôles des forêts. Le délégué a indiqué que la réunion a également identifié des cibles illustratives, y compris sur les revenus et les emplois que les forêts et les arbres peuvent fournir.

Le Ghana, s'exprimant également au nom des États d'Afrique de l'Ouest, a déclaré que l'éradication de la pauvreté, la croissance économique, la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'eau et les changements climatiques sont tous liés aux questions en cours de discussion. La destruction des forêts et de la biodiversité, a déclaré la déléguée, est principalement due à des causes économiques, et des solutions fondées sur la gestion des terres et la conservation doivent être envisagées. Elle a instamment demandé la création d'incitations à la gestion durable des terres et des forêts.

La Colombie a souligné que le programme de développement devra mettre l'accent sur la santé, l'éducation et l'emploi, mais que la biodiversité et la nature font partie de la solution, puisqu'il s'agit aussi de l'agenda des systèmes qui sous-tendent la nature et la vie. La déléguée a encouragé les délégués à examiner la façon d'intégrer et de généraliser les cibles dans chaque objectif.

La Roumanie, s'exprimant également au nom de la Pologne, a déclaré que les océans et les mers doivent bénéficier d'un objectif spécifique, et a souligné l'importance de la réduction et de l'élimination de la pollution marine, y compris la pollution provenant de sources terrestres et de navires. La déléguée a indiqué que d'autres processus ont reconnu la nécessité de maintenir les multiples rôles des forêts.

Le Congo a demandé comment prendre en compte les besoins des États côtiers, et comment préserver les hautes mers. Le délégué a proposé de soutenir le renforcement des capacités, faire face aux désastres écologiques majeurs, et d'utiliser le Code

de conduite de la FAO pour une pêche responsable, entre autres. Il a indiqué que des mesures devraient être prises pour utiliser de façon responsable les ressources et pour veiller à ce que les acteurs locaux en tirent profit. Il a souligné la nécessité d'un plan transversal pour les écosystèmes.

L'Argentine, s'exprimant également au nom de l'Équateur et de la Bolivie, a salué l'accent mis sur la biodiversité, et a déclaré que son incorporation devrait être fondée sur les trois objectifs de la CDB. Le délégué a également indiqué que: la mobilisation des ressources, le renforcement des capacités et le transfert de technologie sont essentiels; que les peuples autochtones et les populations rurales et locales jouent un rôle clé; que les populations autochtones devraient être impliquées dans la gestion des forêts; que les océans et leurs ressources sont importants, et que la CNUDM fait référence aux ressources vivantes et non vivantes de la mer; et qu'une approche transversale doit être adoptée pour les changements climatiques et les océans.

Le Brésil, s'exprimant également au nom du Nicaragua, a rappelé que les océans et les mers ont été un aspect célébré dans le résultat final de Rio+20, qui a reconnu la CNUDM comme le cadre juridique. Le délégué a indiqué que les océans et les mers devraient être essentiels au programme de développement pour l'après-2015, et qu'il souhaite voir les forêts abordées de façon appropriée dans les ODD. Il a ajouté que nous ne devrions pas utiliser des concepts qui n'ont pas été définis à Rio+20, tels que « l'approche paysage » ou les « ressources renouvelables », et que les forêts ne devraient pas être abordées au sein d'un ensemble de ressources naturelles. Il a également souligné le financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, en tenant compte des responsabilités communes mais différenciées.

Le Bhoutan a souligné l'importance d'inclure les forêts et la biodiversité dans les ODD, a souligné la menace que la fonte des glaciers présente pour son pays, et a expliqué que la constitution du Bhoutan impose au pays de maintenir une couverture forestière de 60% en tout temps. La déléguée a soutenu l'inclusion et l'intégration des forêts et de la biodiversité dans les ODD, a noté que les objectifs et les cibles en vertu des mécanismes existants pourraient aider dans cette entreprise, et a suggéré d'assembler ces objectifs et cibles interdépendants dans un paquet global pour examen dans le processus des ODD.

Le Canada, s'exprimant également au nom des États-Unis et d'Israël, a déclaré que ces questions doivent être intégrées afin de répondre à leurs connexions les unes aux autres. Le délégué a indiqué que sa troïka est flexible sur l'architecture spécifique dans laquelle ces questions peuvent être mises en évidence, mais qu'elle devrait être équilibrée par le désir d'un nombre limité d'objectifs. Il a également appelé à accorder l'attention tant à la conservation qu'à l'utilisation durable des forêts, de la biodiversité et des océans et des mers.

La FAO a demandé l'assurance que les services environnementaux fournis par les océans, les forêts, les montagnes et la biodiversité, ainsi que leur conservation, ne soient pas « considérés isolément des besoins humains ». Le délégué a expressément souligné la nécessité d'intégrer les questions relatives aux montagnes dans les ODD, notant que certaines des personnes les plus pauvres du monde vivent dans les régions montagneuses.

Le Mexique, s'exprimant également au nom du Pérou, a souligné l'importance de cibles existantes convenues au niveau multilatéral, y compris les Objectifs d'Aichi de la CDB. Le délégué a souligné la nécessité de mettre l'accent sur l'utilisation durable et le partage équitable des avantages tirés de la biodiversité, qui sont essentiels au développement, et qui devraient être intégrés dans un cadre global pour le développement durable.

Le Japon a encouragé une pleine conscience des cadres et des conventions existantes afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer la complémentarité. Le délégué a suggéré d'inclure la biodiversité dans le cadre d'un objectif possible sur la protection des écosystèmes. Il a également souligné le rôle important de l'éducation et de la science pour le développement durable.

Le Bangladesh a appelé à une gouvernance efficace, effective et équitable des océans, a souligné la nécessité de partenariats de collaboration, et a demandé le partage équitable des avantages tirés des ressources. Le délégué a exprimé un penchant pour l'intégration de ces questions dans d'autres objectifs. Bien qu'étant aussi ouvert à un objectif plus large sur l'écologie, a-t-il déclaré, une solution alternative peut être d'inclure ces questions dans un objectif sur les changements climatiques.

Le Népal a déclaré que les forêts, les océans, les mers et la biodiversité participent en grande partie de la solution aux défis actuels, et a noté que les plans d'eau dans les montagnes devraient également être considérés. Le délégué a souligné que le programme pour l'après-2015 et les ODD doivent refléter la vulnérabilité, les besoins spéciaux et la situation particulière des PMA, des PDSL, des PEID et des communautés de montagne en développement.

La République de Corée a déclaré qu'il est nécessaire de changer l'approche classique à l'égard de ces questions et d'élaborer des indicateurs plus larges de progrès économique. Le délégué a soutenu l'idée d'un objectif sur les ressources naturelles et les services écosystémiques.

L'Iran a rappelé que les questions examinées ont leur propre processus de négociation en cours, ou ont déjà fait l'objet d'un accord sur des engagements mondiaux, et s'est interrogé sur la valeur ajoutée de leur inclusion dans les ODD. Le délégué a suggéré que, dans le cadre de l'élaboration des objectifs et des cibles, les délégués ne devraient pas placer la barre plus haute ou plus basse que les engagements existants, et devraient s'employer à renforcer et à intégrer les engagements existants.

L'Égypte a déclaré que la biodiversité recoupe de nombreux secteurs et devrait être abordée au niveau approprié; que le financement est un obstacle majeur; et que la CNUDM constitue le cadre juridique pour les activités liées aux océans.

La Guinée, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré que le cadre des ODD devrait être approprié pour aborder la pollution, l'acidification et le développement durable des ressources marines. Le délégué a souligné le rôle central de la pêche dans la vie des africains, a souligné que les moyens de mise en œuvre seront nécessaires pour atteindre quelques objectifs que ce soit, et a parlé de la nécessité d'une appropriation communautaire des ressources naturelles.

Singapour, s'exprimant également au nom de Chypre et des Émirats Arabes Unis, a déclaré que la question de la biodiversité serait mieux traitée en l'intégrant dans les cibles d'autres ODD.

La déléguée a insisté sur le caractère universel des océans et des mers, en indiquant qu'un ODD dédié à cette question devrait être envisagé.

La Tanzanie a déclaré que l'appauvrissement de l'environnement et la destruction des ressources se traduisent par une augmentation des pénuries en nourriture et en eau. Tous les projets, a indiqué la déléguée, doivent être évalués en termes d'impacts environnementaux et de durabilité, afin d'éviter une pression humaine excessive sur la biodiversité. Le monde en développement, a-t-elle souligné, a une capacité limitée pour la mise en œuvre ou pour se préparer aux vulnérabilités découlant des changements climatiques.

L'Ouganda a déclaré que la biodiversité doit être utilisée d'une manière durable, compte tenu de sa contribution à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. Les moyens de subsistance de plus de trois milliards de personnes étant tributaires des ressources marines et côtières, a indiqué le délégué, leur importance ne peut être surestimée. Il a souligné que le cadre devrait s'appuyer sur les Objectifs d'Aichi, et que le transfert technologique et le développement seront essentiels.

Les Maldives ont indiqué que les véritables forêts de son pays se trouvent « sous les vagues », dans les récifs coralliens qui structurent l'environnement marin. Le délégué a souligné l'importance économique et sociale des océans et des mers, et a rejoint l'appel pour un objectif spécifique aux océans. Il a qualifié la biodiversité et les ressources naturelles de « capital des pauvres » et a souligné la nécessité d'éliminer les subventions nuisibles et la consommation et la production non durables.

Monaco a invité le groupe à repenser le rôle des océans dans une perspective transversale. La déléguée a souligné l'aspect social des océans, leur rôle et leur potentiel économique, et les préoccupations environnementales et en matière de biodiversité qui les concernent, telles que la pollution marine. Elle a déclaré que « nous sommes tous dans le même bateau », et que nous devons compter sur le secteur privé, la société civile, les entreprises et les milieux universitaires et scientifiques.

La Nouvelle-Zélande a déclaré que les océans représentent des enjeux globaux qui exigent l'attention du monde, et la déléguée a favorisé un objectif autonome qui: rassemble les défis et les engagements connexes en un seul endroit pour voir comment ils interagissent et s'entrecroisent; catalyse l'action et le soutien à la mise en œuvre des engagements existants; et permet de mesurer les progrès.

La Suède a souligné l'importance de l'évaluation des services écosystémiques et de la biodiversité, la promotion de mesures de politique fiscale favorisant l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris l'élimination des subventions aux combustibles fossiles nuisibles, et la gestion durable des services et des ressources des forêts. La déléguée a appelé à un objectif autonome sur la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, mais aussi à l'intégration de ces questions dans l'ensemble du cadre des objectifs.

Cuba a appuyé un ODD sur les océans et les mers, qui devrait, entre autres: augmenter la capacité des pays en développement à bénéficier de la conservation et de l'utilisation durable des océans, des mers et de leurs ressources; protéger les espèces exotiques; réduire la pollution des mers; et améliorer la résilience

des communautés et des environnements tributaires des océans. Cuba a également appuyé un ODD sur les forêts. Le délégué a déclaré qu'il est impératif de développer un mécanisme de financement « digne de confiance » pour aider les pays en développement à mettre en œuvre des plans et des programmes forestiers.

L'Afrique du Sud a déclaré que les avantages de la biodiversité devraient être partagés équitablement avec les communautés locales. Comme le Produit intérieur brut (PIB) ne tient pas compte de la biodiversité, a indiqué le délégué, la valeur économique des ressources doit être prise en compte dans les décisions relatives au développement.

Le Gabon a parlé de l'importance des forêts pour son pays, en déclarant qu'elles servent de « dépositaires du patrimoine culturel et de source de vie ». Les forêts devraient constituer un objectif prioritaire et être incluses dans le programme de développement, a indiqué la déléguée, afin d'accroître le soutien à la gestion durable des forêts.

Le Sénégal a déclaré que les forêts présentent un potentiel énorme pour la croissance économique locale et l'éradication de la pauvreté, mais qu'il est important de maintenir l'équilibre de l'environnement et de préserver la biodiversité. Il a appelé à la cohérence et à des stratégies globales pour pourvoir aux besoins des populations, tout en empêchant l'exploitation excessive des forêts.

Le Pérou a souligné l'importance des forêts et la nécessité d'un équilibre entre les efforts de conservation et la croissance économique, s'est engagé à travailler vers une véritable intégration sociale, et a déclaré que les objectifs devraient se concentrer sur la valeur réelle des forêts et rendre plus visible le rôle des habitants de la forêt.

La Banque mondiale a mis en évidence les défis que génère la pollution des océans. Le délégué a également souligné la nécessité de reconnaître: que la biodiversité est un filet de sécurité sociale; la contribution des forêts à des paysages plus vastes; la nécessité de recourir à la comptabilisation du capital naturel; et la nécessité d'investir dans des données fiables et régulières sur les tendances du capital naturel et dans le développement d'indicateurs.

Le groupe des Femmes s'est exprimé en faveur d'un accent sur les services écosystémiques et l'utilisation des terres, et d'aborder la gouvernance, y compris les droits des femmes. La déléguée a également appelé à une réforme fiscale et à la réorientation des subventions.

Le groupe des Peuples autochtones a appuyé un objectif pour traiter les océans, les forêts et la biodiversité par une approche fondée sur les droits.

Le groupe des Autorités locales a indiqué que les villes sont importantes, car elles ont un impact disproportionné sur la biodiversité et présentent donc un grand potentiel pour faire partie de la solution, et car la biodiversité urbaine est souvent très riche.

Le groupe Entreprises et industrie a mis en évidence une nouvelle alliance de leadership par laquelle l'industrie envisage de s'engager dans les ODD d'une manière intersectorielle et intégrée.

La communauté scientifique et technologique a souligné le programme « Future Terre », dans lequel des scientifiques de tous domaines collaborent sur des solutions qui permettent

l'utilisation accrue des ressources naturelles d'une manière durable. Le délégué a soutenu un objectif distinct sur les océans et les côtes, et des cibles connexes à travers d'autres objectifs.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ, Y COMPRIS L'ÉQUITÉ SOCIALE, L'ÉGALITÉ DE GENRE ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

PRÉSENTATIONS PRINCIPALES: Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, a déclaré que l'atteinte des droits et du bien-être pour tous, non seulement leur développement économique, est le symbole des sociétés florissantes. Comme indiqué dans un document d'ONU-Femmes, elle a déclaré que trois éléments importants pour un objectif autonome sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont: l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles; l'égalité d'accès aux opportunités et aux ressources, y compris l'éducation, la terre, le financement, et la santé et les droits sexuels et reproductifs; et l'égalité de genre dans la prise de décision. Elle a déclaré que le programme de développement durable dépend de la transformation des relations entre les sexes, et a noté que « ce sont des problèmes pour lesquels il existe des solutions ».

Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les Populations (FNUAP), a décrit deux chemins possibles pour une jeune fille dans son village au Nigeria. Avec ses droits limités et l'accès à la santé et à l'éducation brimés, elle est mariée à 10 ans, devient mère à 11, développe une fistule et est abandonnée. Puis, sans crédit ni emploi, elle ne peut pas s'occuper de ses enfants et le cycle de la pauvreté continue. Nous ne pouvons pas faire une différence dans le monde tant que tout ceci continue, a déclaré Osotimehin. Mais qu'en serait-il si au contraire, a-t-il demandé, elle fréquente de bonnes écoles et obtient un emploi, et est autorisée à décider avec qui et quand se marier, et combien d'enfants avoir? Le monde sera un meilleur endroit quand ce résultat sera multiplié par les 1,8 milliard de personnes dans sa situation. Osotimehin a exhorté les gouvernements à « faire en sorte que l'accès, les droits et les possibilités soient disponibles de manière équitable aux femmes et aux filles ».

Notant les applaudissements saluant les intervenants de la matinée, le Co-Président Kőrösi a déclaré qu'ils ont peut-être présenté les deux déclarations les plus puissantes de l'histoire du GTO. Au cours de la discussion, les délégués ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur la violence envers les femmes et les filles, et la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du problème.

Mlambo-Ngcuka a souligné la nécessité d'améliorer les statistiques et les indicateurs pour « connaître ce qui fonctionne ». Elle a indiqué que les OMD ont accompli beaucoup en ce qui concerne la quantité, mais pas autant au niveau de la qualité, expliquant que l'objectif de l'éducation, par exemple, devrait inclure des cibles sur la formation des professeurs, en incluant la dimension de genre dans l'éducation elle-même, et aborder les frais de scolarité dans l'enseignement. Elle a souligné la nécessité d'examiner les changements structurels, en indiquant que les discussions sur les droits de l'homme abordent ces questions. Osotimehin a fait remarquer que nous avons créé la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et ONU-

Femmes, et avons apporté d'autres modifications, mais que les hommes eux-mêmes n'ont pas changé. Concernant l'importance des droits, « nous devons quitter cette salle convaincus qu'il ne peut y avoir de développement sans droits », a-t-il indiqué.

EXPOSÉS ET DÉBATS DE MERCREDI: José Antonio Ocampo, Université de Columbia, a souligné l'importance d'un objectif spécifique à la réduction des inégalités. Il a expliqué que l'inégalité existe entre et au sein des pays, et a déclaré que l'Aide publique au développement (APD), qui avait augmenté après le Consensus de Monterrey en 2002, commence désormais à diminuer. Il a indiqué que cela est fâcheux puisque l'inégalité internationale est encore élevée en comparaison avec les niveaux historiques. Il a indiqué que les inégalités en matière de revenu sont en fait des questions de politique économique et sociale.

Lenín Moreno, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur le handicap et l'accessibilité, a déclaré que les personnes handicapées - les plus oubliés parmi les oubliés - peuvent constituer un point de référence sur la promotion de l'inclusion d'autres groupes. Moreno a indiqué que certains pays n'ont pas signé ou ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif, et que les politiques publiques ne sont souvent pas compatibles avec les instruments internationaux. Il a instamment demandé à la communauté scientifique et technique de concevoir des solutions pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à la santé et au travail. Moreno a également suggéré la désagrégation des indicateurs afin d'éviter l'exclusion des personnes handicapées.

Nicole Ameline, Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, a déclaré qu'alors que les femmes continuent d'être les premières victimes de la souffrance, la violence et les conflits, elles constituent aussi les principales actrices de la paix et de la démocratie. Elle a souligné la nécessité de « changer le paradigme » et de veiller à ce que l'égalité soit encore plus cruciale pour le développement en tant que condition préalable à la réalisation des ODD. Les indicateurs des OMD étaient trop étroits, a-t-elle indiqué, soulignant que le programme de développement pour l'après-2015 devrait être fondé sur le cadre actuel des droits de l'homme. Ameline a appelé à aller plus loin pour s'attaquer aux origines structurelles de l'inégalité entre les sexes, et identifier les multiples formes de discrimination à l'encontre des femmes dans différents domaines.

Au cours de la discussion, la Bolivie a demandé de considérer l'éradication de la pauvreté spirituelle ainsi que la pauvreté matérielle. D'autres intervenants ont appuyé l'idée de placer l'homme au centre des efforts du GTO, ont demandé ce que les Nations Unies et les ODD peuvent faire pour lutter contre les inégalités dans un pays, ont examiné comment les politiques économiques peuvent résoudre les inégalités dans et entre les pays, et ont plaidé pour accorder de l'attention à l'égalité de genre.

Les panélistes ont discuté de la relation entre l'homme et le développement, et Ocampo a souligné cinq objectifs sociaux à placer au centre des politiques économiques: créer des emplois; établir des systèmes fiscaux tels que les dispositifs d'impôt progressif et des politiques de dépenses progressives; gérer les risques économiques et éviter les crises; soutenir les petites entreprises; et soutenir l'éducation et le logement.

ÉCHANGE INTERACTIF DE POINTS DE VUE: La Bolivie, s'exprimant au nom du G-77/Chine, a souligné: le mécontentement causé par l'accroissement des inégalités, en particulier lorsqu'elles sont aggravées par la pauvreté et le chômage; la nécessité d'une plus grande mobilité de la main-d'œuvre et d'une réglementation des marchés financiers; les arguments de poids en faveur d'un ODD sur la réduction des inégalités et l'adoption de politiques de protection sociale; le fait que l'ODD 3 ne traite pas suffisamment les défis auxquels font face les femmes; et le fait que les cibles concernant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes devraient traiter de l'accès aux ressources productives, aux services de base et au pouvoir de décision.

L'UE a déclaré que le cadre de l'après-2015 devrait: assurer une approche fondée sur les droits; reconnaître que la lutte contre l'inégalité, la marginalisation et la discrimination est indispensable pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable; et veiller à ce que les bénéfices de la croissance soient partagés par tous. Le délégué a plaidé pour que la croissance économique inclusive soit étayée par des institutions efficaces et la bonne gouvernance, et a appelé à des mesures de protection sociale. Il a également suggéré d'aborder le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines, le pouvoir de décision, la discrimination et la violence à l'encontre des femmes et des filles.

L'Irlande, s'exprimant également au nom de la Norvège et du Danemark, a déclaré que le programme pour l'après-2015 doit faire mieux sur l'inégalité que les OMD, et que les droits des femmes et des filles sont une condition préalable à l'éradication de la pauvreté, en particulier dans les domaines de l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le délégué a également mis en évidence l'accès universel à la contraception, les soins post-avortement, l'éducation sexuelle, les soins de qualité en matière d'accouchement, et la prise de décision indépendante concernant la planification familiale; a plaidé pour un objectif ambitieux sur l'égalité de genre et l'intégration de cette question dans l'ensemble des autres objectifs; et a déclaré que les indicateurs doivent montrer des progrès auprès des plus pauvres et des plus marginaux, par rapport aux mieux nantis.

Trinité-et-Tobago, s'exprimant au nom de la CARICOM, a déclaré que les ODD et le programme élargi de développement pour l'après-2015 doivent refléter les facteurs qui perpétuent les inégalités: l'exclusion sociale et le manque d'accès. Nous devons aussi aider les États à s'acquitter de leurs objectifs, a déclaré le délégué, en appelant à un mécanisme de surveillance efficace. Il a mis en garde les autres gouvernements contre la création de nouveaux droits qui ne sont pas déjà inscrits dans le cadre juridique existant, et a souligné le rôle de la famille. Il a exprimé son ouverture à un objectif spécifique à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes.

Le Bénin, s'exprimant au nom des PMA, a déclaré que les photos montrant les réalisations des OMD masquent la réalité d'un grand pourcentage de la population des PMA vivant encore dans l'extrême pauvreté. Les inégalités découlent principalement de facteurs structurels, a indiqué le délégué, comme les barrières internationales et les subventions, la volatilité des prix des produits de base et les marchés faiblement réglementés. « Nous devons réparer l'ascenseur social » pour

permettre une plus grande mobilité sociale, a-t-il souligné. Le Bénin a également appelé à un objectif spécifique à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, et a souligné des cibles pour mettre fin à la violence envers les femmes, permettre l'émancipation économique et sociale des femmes, et pour se centrer sur l'augmentation du nombre de femmes aux postes de direction.

La Guinée, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré qu'un accès inégal aux services sociaux de base explique la lenteur des progrès de la région dans la réalisation des OMD, et a souligné les disparités entre les populations rurales et urbaines. Concernant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, le délégué a déclaré que ces questions doivent être intégrées dans l'ensemble des ODD. Il a souligné que les femmes rurales, soit 25% de la population mondiale, jouent un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté, l'éducation et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et a appelé à ce qu'elles jouent un rôle à part entière et sur un pied d'égalité dans la prise de décision.

Le Koweït, s'exprimant au nom du Conseil de coopération du Golfe, a déclaré que les droits des femmes et des filles doivent être garantis, et a appelé à la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing pour permettre aux femmes de bénéficier pleinement du développement.

L'Indonésie, s'exprimant également au nom de la Chine et du Kazakhstan, a appelé à ce que le cadre « tienne dûment compte du développement économique » et aide les pays en développement grâce à un accès soutenu, inclusif et équitable au développement économique et social. La déléguée a fait valoir que la voie de la durabilité passe par l'augmentation des revenus. Elle a également souligné la tendance continue à la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire.

Le Royaume-Uni, s'exprimant également au nom de l'Australie et des Pays-Bas, a déclaré que les paramètres devraient inclure des informations sur les emplois et les services, a souligné le rôle du secteur privé et des ONG dans la mise en œuvre et le suivi des objectifs, a déclaré que l'égalité de genre a été essentielle à la réalisation des OMD, et a suggéré de renouveler et de renforcer cet engagement dans les ODD.

La Slovaquie, s'exprimant également au nom du Monténégro, a déclaré que les ODD doivent être formulés en s'appuyant sur une approche des droits de l'homme et que l'égalité de genre devrait être incluse.

Le Centre du commerce international a déclaré que la capacité de production est une question d'emplois, les emplois sont une question de croissance, et la croissance durable et inclusive est une condition préalable au développement durable. La déléguée a souligné qu'une grande partie de la solution réside dans les petites et moyennes entreprises, que l'entrepreneuriat féminin est une question d'emplois et de réduction de la pauvreté, et que les femmes réinvestissent jusqu'à 90% de leurs revenus dans leurs familles.

La Croatie, s'exprimant également au nom de la Bulgarie, a déclaré que les inégalités et les obstacles sont en corrélation avec la marginalisation politique, que l'exclusion est contraire aux obligations juridiques en vertu des accords internationaux, et que le fait d'atteindre l'égalité de genre est une fin en soi.

Le Pérou, s'exprimant également au nom du Mexique, a déclaré que les défis continus et importants concernant les écarts entre les sexes affectent fondamentalement le

développement durable. Le délégué a indiqué que le GTO doit se centrer sur l'intégration des approches de genre dans les politiques publiques. Une définition de l'égalité de genre dans le programme de développement, a-t-il dit, sera un mécanisme essentiel pour le développement.

L'Espagne, s'exprimant également au nom de l'Italie et de la Turquie, a déclaré que « l'inégalité est à l'opposé de l'égalité des chances ». Le délégué a indiqué que sa troïka favorise un objectif spécifique à l'égalité de genre, et un focus transversal visant à mettre fin à l'inégalité. Il a notamment souligné l'importance des droits sexuels et reproductifs des femmes, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et les droits fonciers.

La Zambie, s'exprimant au nom du Groupe de l'Afrique australe, a souligné que si les inégalités de genre et l'absence de l'autonomisation des femmes continuent de dominer le tissu social des sociétés, le développement ne sera pas atteint. Le délégué a parlé de la nécessité de prévenir la traite des personnes, les abus sexuels et émotionnels, la violence domestique et le harcèlement sexuel. Il a indiqué qu'il appuiera la réalisation des objectifs et des politiques qui protègent les femmes contre toutes les formes de violence, et qu'il est important de décider comment reconnaître les progrès.

Le Pakistan, s'exprimant également au nom de l'Inde et du Sri Lanka, a suggéré une approche holistique en matière d'égalité, y compris: le déplacement d'un certain nombre de pays hors de la catégorie de pays à revenu faible ou intermédiaire d'ici 2030; l'augmentation de la résilience aux catastrophes et à la violence; la réforme des règles du commerce international et du financement; et l'amélioration de l'accès aux vaccins. Le délégué a appelé à un objectif spécifique à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, qui « réincarnera » les OMD 3 et 5, avec des engagements plus ambitieux, notamment sur l'accès au crédit, l'élimination de la violence envers les femmes et les filles, et l'assurance d'un salaire égal à travail égal. Il a également plaidé pour aborder les préoccupations des personnes handicapées dans tous les objectifs.

L'Équateur, s'exprimant également au nom de la Bolivie et de l'Argentine, a noté un large consensus au sein du Groupe sur l'égalité en tant qu'élément essentiel dans l'éradication de la pauvreté. Le délégué a plaidé pour une approche fondée sur les droits lors de l'adoption de politiques publiques visant explicitement à réduire les inégalités sous toutes ses formes. Concernant le genre, il a indiqué que la croissance économique ne suffit pas, et a plaidé pour la justice en faveur des femmes. Il a également décrit un « scénario libérateur » qui s'attaque à la pauvreté spirituelle exprimée dans le racisme, le sexisme et la consommation, entre autres.

La Suisse, s'exprimant également au nom de la France et de l'Allemagne, a déclaré que les causes structurelles des inégalités doivent être abordées selon les principes des droits de l'homme. Le délégué a souligné que les inégalités multidimensionnelles se renforcent mutuellement et s'entrecroisent, et les données devraient être ventilées par des facteurs spécifiques. Il a appuyé l'égalité de genre comme une priorité universelle, y compris: de promouvoir l'égalité dans la participation et le leadership; de promouvoir l'égalité des possibilités économiques; d'éliminer et de prévenir toutes les formes de violence envers les femmes et les filles; et d'assurer l'exercice et l'application effective des droits des femmes.

Singapour, s'exprimant également au nom de Chypre et des Émirats arabes unis, a déclaré que les inégalités en fonction du revenu, du genre, de l'origine ethnique et du lieu doivent être abordées, car elles constituent une menace pour le développement durable. Le délégué a suggéré de rationaliser l'égalité de genre dans divers ODD et diverses cibles, puisque la discrimination fondée sur le sexe est omniprésente dans toutes les régions.

Le Nicaragua, s'exprimant également au nom du Brésil, a déclaré que le concept d'inégalité a deux dimensions: des différences macroéconomiques et macro-sociales, en raison de la distribution inégale de la richesse; et des différences dans l'accès aux opportunités et aux services. Avec des politiques publiques adéquates, a déclaré la déléguée, il est possible de réduire les inégalités, et cette dimension publique doit être incluse dans les ODD. Un objectif sur l'autonomisation des femmes doit proposer des politiques et non simplement des objectifs et des cibles.

Le Viet Nam, s'exprimant également au nom du Bhoutan et de la Thaïlande, a demandé des systèmes commercial et financier internationaux plus transparents et équitables. L'égalité des sexes n'est pas seulement une question de justice sociale, mais est au cœur du développement durable, a indiqué le délégué, appelant à l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles, à l'égalité d'accès aux ressources et aux services sociaux, et à une plus grande participation politique et civique. Il a également noté que la paix et la sécurité exigent que tous les intervenants respectent et appliquent le droit international comme principal moyen de prévention et de résolution des conflits.

La Colombie, s'exprimant également au nom du Guatemala, a déclaré que les questions liées au genre doivent être intégrées dans l'ensemble des objectifs. La déléguée a exprimé sa préoccupation par rapport aux niveaux croissants de violence faite aux femmes, a appelé à l'autonomisation des femmes comme agents de changement, et a déclaré que « les femmes ne sont pas un problème. Nous sommes la solution ».

Le Népal a appelé à l'égalité de genre et à la pleine et égale jouissance des droits fondamentaux par les femmes et les filles, qui sont des agents de changement. Le délégué a cité l'engagement des hommes et des garçons comme étant important pour briser le cycle de la violence faite aux femmes. Il a également déclaré que le nouveau programme devrait donner la priorité au droit au développement.

Le Bangladesh a appelé à une transformation des stratégies nationales de développement pour créer des opportunités pour les pauvres, ceux disposant d'un faible revenu et les marginalisés. Ces politiques auront beaucoup de ressources et nécessiteront le soutien de bailleurs de fonds, a indiqué le délégué. Il a également plaidé en faveur de systèmes équitables de commerce, d'investissement et de gouvernance au niveau mondial, ainsi que pour l'allègement de la dette des pays en développement. Il s'est dit favorable à un objectif spécifique à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes ainsi que l'intégration dans tous les autres objectifs pertinents, afin d'assurer un programme véritablement universel.

L'Égypte a déclaré que l'équité est un élément important de la cohésion sociale et du développement, et a souligné la nécessité de lutter contre l'inégalité internationale. Le délégué a déclaré que, pour les ODD, l'accent devrait être mis sur les questions qui peuvent mener à un consensus, et a indiqué que les idées non

reconnues dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme et les questions controversées ne devraient pas faire partie des ODD.

Le Pérou, s'exprimant également au nom du Mexique, a déclaré que l'inégalité doit être examinée de façon multidimensionnelle, avec un accent sur l'inclusion sociale, et a proposé: de donner une voix aux personnes les plus exclues, y compris par une évaluation des inégalités et le développement de données ventilées; de concevoir de nouveaux objectifs de développement qui incluent des cibles et des indicateurs; d'assurer que les capacités nationales soient prises en compte dans le développement des ODD; d'assurer un développement et une croissance économique inclusifs à l'échelle nationale et internationale et qui atteint les zones rurales; et de reconnaître que l'égalité des chances pour tous est le meilleur moyen de garantir le développement durable.

La République de Corée a déclaré que les personnes handicapées doivent être prises en compte, et a appuyé trois cibles en matière d'égalité de genre: éliminer la violence faite aux femmes, renforcer la participation des femmes aux activités économiques, et renforcer la participation des femmes dans la prise de décision.

Le Japon a déclaré que l'inégalité croissante va déstabiliser la société et les fruits du développement seront perdus. Le délégué a indiqué que l'inégalité de genre doit être abordée dans les ODD, en particulier l'élimination de la violence et la participation dans les activités économiques et la prise de décision. Le Japon a également soutenu l'intégration du genre comme une question transversale et un objectif spécifique.

La Pologne, s'exprimant également au nom de la Roumanie, a déclaré que le programme pour l'après-2015 devrait aspirer à mettre un terme à la faim, à la pauvreté et à la discrimination; se centrer sur les plus pauvres, les plus marginalisées et les plus vulnérables; et chercher à mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles, et leur assurer un accès: à la justice, à la prise de décision à tous les niveaux, à un travail décent et à une éducation de qualité.

L'Uruguay a déclaré que l'égalité de genre doit être abordée par une approche fondée sur les droits de l'homme, et doit assurer une approche globale de la santé sexuelle et reproductive. D'autres priorités comprennent: le renforcement des espaces permettant la participation égale dans la prise de décisions; la prévention du harcèlement sexuel; la lutte contre la violence en milieu de travail et dans les écoles; et la création d'un mécanisme indépendant pour aborder les conditions des femmes et leur autonomisation.

Les Îles Salomon, s'exprimant également au nom du Timor-Leste et des Petits États insulaires en développement du Pacifique, ont indiqué qu'il est important d'inclure des cibles clairement définies avec des indicateurs mesurables sur l'égalité de genre. Ils ont également souligné la nécessité de: connecter le secteur informel avec l'économie dominante; faire face à la création d'emplois; et lutter contre la violence fondée sur le genre.

La Suède a déclaré que l'égalité de genre est un objectif en soi, tout en étant une condition préalable au développement durable. La déléguée a insisté sur « le soutien solide et de plus en plus important » de son pays pour un objectif autonome sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles,

en intégrant par ailleurs la question dans l'ensemble des objectifs. Les hommes et les garçons doivent également être pris en compte et être inclus dans ce travail, dit-elle, en appelant à des données ventilées par genre.

Les Maldives ont déclaré que l'égalité de genre n'est pas atteinte par le développement seul, mais nécessite une transformation des normes sociales, des institutions et des politiques. Le délégué a soutenu un objectif autonome sur la parité des sexes. Il a instamment demandé de briser les stéréotypes qui bloquent l'accès des femmes à l'emploi et à la fonction publique, en soulignant que les recours légaux ne sont pas suffisants.

Cuba a souligné l'importance des droits aux services de santé et à une éducation gratuite et de qualité. La déléguée a également souligné le Programme d'action du Caire, en indiquant que ses questions en suspens devraient devenir des ODD avec des indicateurs spécifiques. Concernant les droits sexuels et reproductifs, elle a déclaré qu'actuellement certaines femmes « doivent choisir entre la mort et la prison » quand elles doivent mettre fin à une grossesse. Elle a appelé à des solutions sur l'équité sociale, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans une perspective fondée sur les droits de l'homme.

Israël, s'exprimant également au nom des États-Unis, a soutenu l'inclusion des personnes handicapées dans les ODD et le programme pour l'après-2015. Le délégué a indiqué qu'il ne pouvait pas imaginer un programme de développement pour l'après-2015 sans l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes comme objectif central. Il a suggéré des cibles possibles sur le mariage précoce et forcé, la santé sexuelle et reproductive, et le droit des femmes à décider du nombre d'enfants et du moment de les concevoir.

L'Estonie a déclaré que la prochaine génération d'objectifs de développement ne sera pas complète sans l'égalité de genre, les droits des femmes et l'autonomisation des femmes. Le délégué a souligné, entre autres, la nécessité: de mettre fin à la violence envers les femmes, y compris la violence sexuelle lors des conflits; d'éducation; de promouvoir le travail décent; et de garantir l'accès aux technologies de l'information et de la communication comme outils pour une société inclusive.

Palau a appelé à l'élimination de la discrimination contre les groupes vulnérables à travers les ODD, et a indiqué que des données ventilées par groupes vulnérables sont nécessaires pour y parvenir. Le délégué s'est dit d'accord avec le Directeur exécutif du FNUAP sur le fait que la meilleure façon de garantir aux femmes leurs droits humains est de changer les opinions des hommes.

Le Liechtenstein a soutenu un objectif sur l'égalité fondée sur les trois cibles proposées par ONU-Femmes, a appelé à l'investissement dans les adolescentes et les jeunes filles, et a déclaré qu'il doit y avoir plus de parrains masculins pour plaider en faveur de l'égalité de genre. Le délégué a également noté que le FPHN a un rôle central à jouer dans l'examen des ODD et dans la stimulation de leur mise en œuvre.

Le Rwanda a déclaré que l'égalité de genre doit constituer la valeur de base d'un programme de développement progressif et inclusif, en mettant l'accent sur: l'augmentation du nombre de femmes aux postes de décision, l'assurance de l'égalité d'accès aux droits et à l'éducation de base, et l'élimination de toute forme de violence.

Malte a exprimé son soutien à l'élimination des inégalités et de la discrimination en fonction du genre. La santé et les droits sexuels et reproductifs devraient refléter pleinement les sensibilités des États membres, a indiqué le délégué, et la « question délicate » de l'avortement ne doit pas être incluse.

L'Islande a exprimé son soutien à un objectif spécifique à l'égalité de genre et à l'autonomisation, ainsi que son intégration dans l'ensemble du programme.

Le Saint-Siège a souligné que les avantages du développement doivent être appréciés par tous les membres de la famille humaine, et a appuyé l'intégration de l'égalité des femmes dans le cadre du développement. Le délégué a indiqué qu'il doit y avoir une approche de respect qui permette aux femmes de choisir et de hiérarchiser leurs actions dans le cadre des « relations de famille qui encadrent leur vie ». Il a également appelé à des mesures de soutien pour concilier le travail familial et les besoins des femmes, et la participation civique visant à favoriser la participation de toutes les femmes ayant des responsabilités familiales.

L'Argentine a fait une déclaration commune au nom de 48 autres gouvernements (Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cap Vert, Colombie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Estonie, Éthiopie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kirghizistan, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Luxembourg, Mexique, Monténégro, Mozambique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie, et Uruguay). La déléguée a appelé à accorder la priorité à l'égalité de genre et aux droits des femmes, des filles et de tous les jeunes, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté ou en situation d'exclusion. Ceci améliore le bien-être des enfants et des ménages, augmente la prospérité et améliore la gestion environnementale. Elle a souligné l'importance de la population de jeunes d'aujourd'hui, la plus grande de l'Histoire, en notant que leur place dans le cadre de l'après-2015 déterminera l'avenir de l'humanité et de la planète. Elle a aussi instamment demandé le respect, la protection et la réalisation de la santé et des droits sexuels et reproductifs tout au long du cycle de vie, notamment par l'accès universel à l'information et aux services. Elle a conclu que les ODD doivent également intégrer le salaire égal à travail égal, des congés maternité et paternité, et redoubler d'efforts en matière de collecte et d'analyse des données pour appuyer la mise en œuvre.

Le Nigeria a suggéré d'éviter les questions controversées qui ne font pas l'objet d'un consensus universel. Le délégué a indiqué que les droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres sont contraires aux croyances morales et aux valeurs culturelles et religieuses de son pays, et doivent être écartés des discussions du Groupe.

Le Sénégal a appelé à des mesures de protection sociale telles que les allocations familiales. Le délégué a également recommandé de veiller à la coordination de la mise en œuvre des politiques de genre, en particulier la protection des droits de l'homme et l'éradication de la violence à l'encontre des femmes et des filles, tout en assurant leurs capacités de leadership et de participation.

La Banque mondiale a salué la large reconnaissance de la nécessité de faire avancer le programme relatif au genre, et a soutenu un objectif autonome sur le genre et son intégration dans d'autres aspects du cadre.

Le groupe des Femmes a déclaré qu'un objectif devrait chercher à mettre fin à toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles, garantir l'autonomie sexuelle des femmes et des filles, et garantir l'égalité socio-économique.

Le Groupe Enfance et jeunesse a déclaré que les ODD doivent assurer le respect des droits des enfants et des jeunes, et ne pas les considérer comme des investissements ou des matières premières.

Les ONG ont déclaré que les ODD doivent être fondés sur le cadre des droits de l'homme en y intégrant la non-discrimination, conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, et ont souligné la nécessité de ventiler les données sur les personnes handicapées.

PRÉVENTION DES CONFLITS, CONSOLIDATION DE LA PAIX POST-CONFLIT ET PROMOTION DE LA PAIX DURABLE, DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

PRÉSENTATIONS PRINCIPALES: Mary Robinson, Présidente de la Fondation Mary Robinson, a souligné l'importance d'un centrage sur la paix et l'élimination de la violence dans le programme de développement pour l'après-2015. Qualifiant la relation entre la paix et le développement de « continuum », elle a souligné que le lien entre la paix, la sécurité, les droits de l'homme et le développement n'a jamais été plus clair. Les impacts des conflits et des catastrophes sont universels, a-t-elle déclaré, en déconseillant une conception d'objectifs sur la paix et la sécurité qui ne concernerait que les États fragiles. Robinson a appelé à l'élimination de la violence structurelle, en particulier à l'encontre des femmes et des filles. En matière de gouvernance, elle a souligné la nécessité de promouvoir le dialogue entre l'État, la société civile et le secteur privé, afin d'accroître la transparence, la responsabilité et la cohérence entre les efforts.

Cassam Uteem, ancien Président de l'île Maurice, a présenté l'idée de la « société partagée », un terme utilisé par le Club de Madrid pour décrire une gouvernance sensible et inclusive qui prend en compte et valorise tous les membres de la société. La réalisation des ODD dépend de la reconnaissance de cet élément, a-t-il déclaré, en recommandant une cible sur la participation et la consultation des groupes identitaires. Il a ajouté que « la bonne gouvernance nécessite une bonne information » et a recommandé la ventilation des données pour montrer différents résultats des politiques, afin de savoir si les ODD atteignent l'ensemble de la communauté.

EXPOSÉS ET DÉBATS DE JEUDI: Irene Khan, Directrice générale de l'Organisation internationale de droit du développement, a déclaré que la primauté du droit est essentielle au développement durable. Elle a souligné que les bonnes lois et les bons règlements, appliqués de façon équitable, contribuent à des résultats équitables pour tous, et la primauté du droit est une base sur laquelle établir un cadre réglementaire pour la gouvernance des ressources naturelles. Elle a signalé les cibles qui pourraient traiter des questions de primauté du droit, telles que l'accès aux soins de santé et les droits des peuples

autochtones. Elle a déclaré que les attentes sont élevées pour que le programme pour l'après-2015 soit plus transformateur que les OMD.

William O'Neill, Conflict Prevention and Peace Forum, a donné l'exemple d'une école en Haïti qui s'est effondrée, non en raison de catastrophes naturelles ou d'autres facteurs, mais en raison d'un manque de gouvernance et de primauté du droit pour garantir l'emploi de bons matériaux ou l'application d'un code de la construction. Il a indiqué que les projets de développement se focalisent souvent sur l'opérationnalisation, la codification et l'instauration de règles de droit, mais peu d'activités essaient d'aborder les normes, les incitations, les cultures de fonctionnement des institutions. Exprimant une ferme croyance en la nécessité de mesures, il a présenté les Indicateurs de l'État de droit du Bureau de l'État de droit et des institutions chargées de la sécurité (OROLSI) comme un exemple d'indicateurs de gouvernance. O'Neill a également souligné que la réforme de la gouvernance va prendre du temps, et sera combattue par ceux qui profitent de l'État de non-droit.

Au cours de la discussion, les délégués ont demandé aux présentateurs d'aborder l'importance de la primauté du droit au niveau international, ont souligné que l'intervention internationale conduit souvent à des conditions d'insécurité, ont demandé comment renforcer les capacités et l'autonomisation par le bas, et ont noté que les Casques bleus réalisent des activités de développement, entre autres questions.

Répondant aux questions sur la façon d'intégrer ces questions dans les ODD, Robinson a déclaré que la paix elle-même est vitale pour le développement, et doit être un objectif central et universel parce que sans elle, les pays « vont vers l'arrière très rapidement ». Elle a fait écho aux cibles proposées sur la gouvernance décente, la participation et l'approche de la société partagée proposées par Uteem. Concernant une question à propos de la disponibilité des armes, Robinson a indiqué que c'est partout un échec de gouvernance et une « terrible malédiction » pour le développement durable.

Uteem a instamment demandé un accent sur l'élimination de l'extrême pauvreté, compte tenu de ses liens avec les injustices qui provoquent les conflits. Il a noté plusieurs engagements pour contribuer à atteindre une « société partagée », y compris: la cohésion au sein des structures de gouvernance, la possibilité de consulter les minorités, l'assurance que le cadre juridique protège les droits individuels, et la promotion du respect de la diversité. Uteem a déclaré que les sociétés pacifiques, inclusives et partagées sont les fondements du progrès social.

O'Neill a réagi à l'exemple d'OROLSI présenté comme un indicateur, en indiquant qu'il ne s'agit que d'un outil proposé; sa principale préoccupation est l'injection de plus de rigueur dans la planification de l'État de droit. Concernant la suggestion que l'effondrement de l'école en Haïti était dû à la pauvreté plutôt qu'à l'échec de la gouvernance, il a cité le faible pourcentage d'enfants haïtiens qui fréquentent les écoles publiques, et a fait valoir que l'insuffisance du recouvrement d'impôts est à blâmer plutôt que la pauvreté. Il a également suggéré d'utiliser les mécanismes de surveillance et de contrôle pour récompenser les bonnes performances.

Khan a déclaré que, en ce qui concerne le niveau international, la justice est en cours de privatisation, et que dans un monde globalisé on ne peut pas parler de développement économique et

social comme si ces questions ne traversaient pas les frontières. Au niveau national, elle a reconnu le pluralisme juridique, mais a indiqué que chaque pays est Partie à des accords internationaux. En ce qui concerne l'application de ces questions dans les pays développés, Khan a déclaré que la faiblesse de l'État de droit n'est pas le monopole des pays en développement, citant les traitements injustes en raison de la race et du statut de migrant, entre autres, dans les pays développés. Khan a répondu aux questions sur le système financier international, en déclarant qu'il y a de nombreux aspects qui ne sont pas utilisés correctement par les pays en développement. Elle a déclaré que le fait de consacrer des ressources à l'État de droit pourrait engendrer des progrès énormes. O'Neill a conclu que des fonds devraient être dépensés sur la responsabilité et le contrôle du gouvernement national, de la société civile et de la communauté internationale.

ÉCHANGE INTERACTIF DE POINTS DE VUE: Le Bénin, s'exprimant au nom des États d'Afrique de l'Ouest, a déclaré que les conflits et les crises ont entravé la réalisation des OMD, et a observé que les efforts déployés n'ont pas compté en ce qui concerne la durabilité des processus de développement. Le délégué a attiré l'attention mondiale sur les causes systémiques de l'instabilité, salué l'approche régionale de la sous-région ouest-africaine et de la communauté internationale comme en témoigne la stratégie des Nations Unies pour le Sahel lancée en 2013, et appelé à une discussion plus approfondie sur les éléments de gouvernance décrits dans le document de l'Équipe d'appui technique.

L'Iran, s'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, a déclaré que la primauté du droit nécessite plus d'attention au niveau international; que le principe de la souveraineté implique que tous les pays ont le droit de participer au niveau international; que les États devraient s'abstenir d'adopter des mesures coercitives illégales, y compris des sanctions; et qu'aucun État n'a le droit de priver les autres États de leurs droits.

L'UE a appelé à la participation pleine et égale des femmes et de la société civile dans la prévention et la résolution des conflits, et a indiqué que les institutions doivent être renforcées, en particulier celles des États fragiles. Le délégué a souligné la nécessité d'intégrer le droit à la vie sans violence, la gouvernance responsable et la primauté du droit dans le nouveau cadre.

La Guyane, s'exprimant au nom de la CARICOM, a déclaré qu'ils sont prudents en ce qui concerne le développement d'ODD en tant que cadre de base à une architecture de paix et de gouvernance. Le délégué a appelé à la collaboration pour un accès amélioré et rapide aux données, et a déclaré que les ODD doivent promouvoir une gestion plus efficace des biens communs mondiaux, entre autres.

L'Autriche a fait une déclaration au nom du Groupe des Amis de l'État de droit, qui comprend également l'Allemagne, la Belgique, le Costa Rica, la Finlande, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Kirghizstan, la Lettonie, le Liechtenstein, la Mongolie, les Pays-Bas, la République de Corée, la République démocratique du Congo, la République tchèque, la Roumanie, Singapour, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Le délégué a déclaré que l'État de droit et le développement sont interdépendants et se renforcent mutuellement, tout en étant

essentiels à une croissance durable et inclusive. La relation doit être soigneusement examinée et prise en compte dans le programme de développement pour l'après-2015, a-t-il souligné.

La Jamaïque a souligné l'importance de l'auto-gouvernance démocratique et des administrations locales responsables. Le délégué a souligné le rôle joué par les collectivités locales en matière de développement, ainsi que les thèmes de l'inclusion, de la responsabilisation, de la transparence, de la paix et du dialogue. Il a appelé à un engagement fort pour la bonne gouvernance.

L'Indonésie, s'exprimant également au nom du Kazakhstan et de la Chine, a déclaré que la consolidation de la paix post-conflit, la primauté du droit et la gouvernance établissent des conditions stables permettant au développement durable de prospérer. La déléguée a cependant souligné que la promotion d'une paix durable a été abordée de façon plus efficace par d'autres moyens, et que les causes profondes de la pauvreté et des conflits devraient être traitées dans le nouveau programme de développement.

Le Guatemala, s'exprimant également au nom de la Colombie, a reconnu la « nature controversée » des concepts en discussion, mais a exprimé l'espoir qu'ils n'éclipseront pas la capacité du GTO à se mettre d'accord sur un ensemble d'objectifs clairs pour le programme de développement pour l'après-2015. Il est essentiel d'articuler les relations entre la justice, la paix, l'État de droit et le développement, a indiqué le délégué, ce qui nécessitera des débats approfondis.

Le Mexique, s'exprimant également au nom du Pérou, a suggéré que le Groupe devrait adopter une perspective générale qui mette en évidence les principaux domaines d'action nécessaires à la réalisation du développement durable. Le délégué a reconnu que la règle de droit s'applique à tous les États également, incluant les Nations Unies et ses principaux organes. Suggérant des indicateurs qui sont liés à la promotion de la gouvernance mondiale, il a appelé à une participation accrue des pays en développement.

La Zambie, s'exprimant au nom des pays de l'Afrique du Sud, a déclaré que la prévention des conflits, les efforts de paix post-conflit, la promotion de la paix durable et la poursuite d'une paix à long-terme constituent des impératifs mondiaux. Le délégué s'est dit préoccupé par la prolifération des armes, et a indiqué que des systèmes d'alerte précoce des conflits sont nécessaires. Il a proposé que les ODD assurent une formation et un renforcement des capacités suffisants en matière d'État de droit, et que ces questions soient transversales à tous les ODD grâce à des cibles réalistes par rapport aux défis spécifiques à chaque pays.

Les États-Unis, s'exprimant également au nom du Canada et d'Israël, ont déclaré que les conflits aggravent les problèmes existants, entravent le développement, créent de l'incertitude quant à l'avenir, et sapent la confiance nécessaire à la croissance. Ainsi, a indiqué la déléguée, les sociétés sûres et pacifiques devraient être une priorité absolue, y compris aux États-Unis, qui ont un taux d'homicides plus élevé que la moitié des pays membres des Nations Unies. Elle a déclaré que le public réclame plus de sérieux concernant une gouvernance honnête, juste et sensible, mais que ceci ne sera atteint que par l'accès à des institutions qui donnent aux gens les outils de leur propre émancipation.

Le Brésil, s'exprimant également au nom du Nicaragua, a déclaré que le résultat de Rio+20 n'a pas inclus une section sur la paix et la sécurité, car celle-ci supprimerait l'accent sur le développement durable, et a averti que l'inclusion de la paix et de la sécurité dans le cadre des ODD mettrait en péril un processus qui pourrait être bénéfique. Le délégué a indiqué que le document de l'Équipe d'appui technique inclut des concepts qui ne font pas l'objet d'un consensus et qui sont présentés sans mise en garde, et que, historiquement, les pays les plus avancés sur le plan militaire sont ceux qui ont été les plus destructeurs. Il a déclaré que l'impact des dépenses militaires et des interventions unilatérales mal conçues sur le développement doit être considéré. Il a souligné qu'il est important de respecter la sélection thématique convenue à Rio+20 en tant que pièce maîtresse des ODD.

La Roumanie, s'exprimant également au nom de la Pologne, a plaidé pour « des objectifs et des outils » qui reconnaissent l'interdépendance de la paix, la gouvernance démocratique, la primauté du droit et le développement durable. La déléguée a expliqué qu'il n'y aura pas de programme de développement pour l'après-2015 sans une paix durable et des sociétés stables, et que le développement durable ne peut être atteint sans un renforcement de la primauté du droit, qui est le « ciment qui tient l'édifice de la société ». Elle a appelé à un objectif spécifique sur des institutions démocratiques et efficaces et des cibles sur l'élimination de la corruption.

Les Pays-Bas, s'exprimant également au nom du Royaume-Uni et de l'Australie, ont recommandé deux objectifs distincts: l'un sur la bonne gouvernance assortie d'institutions efficaces, transparentes et responsables; et l'autre sur la construction de sociétés pacifiques. Le délégué a rappelé que la paix et la violence sont des questions universelles, soulignant la sécurité personnelle, en particulier pour les filles et les femmes. Il a également déclaré que l'État de droit est essentiel pour un environnement d'investissement stable, et a souligné la possibilité de mesurer les progrès accomplis dans ces domaines.

Le Monténégro, s'exprimant également au nom de la Slovaquie, a déclaré que le développement durable signifie moins de conflits et plus de paix. Il a appelé à: la prévention et à l'action rapide, notamment par la médiation; l'accès à la justice comme un élément essentiel de l'État de droit, notant que les obstacles à la justice renforcent la pauvreté et l'exclusion; l'indépendance judiciaire; la bonne gouvernance, y compris une approche du développement basée sur les droits de l'homme; et un plus grand rôle accordé à la société civile.

Singapour, s'exprimant également au nom de Chypre et des Émirats arabes unis, a déclaré que la paix crée les conditions pour stimuler le développement durable. Certaines des questions en cours de discussion, qui sont des « moteurs du développement durable » - pourraient constituer des cibles transversales, tandis que d'autres pourraient être intégrées dans les objectifs. Comme beaucoup dépend de ce qui peut être réalisé au niveau national, il peut être difficile pour le groupe d'atteindre un large consensus sur cette question, a observé le délégué.

La Turquie, s'exprimant également au nom de l'Italie et de l'Espagne, a déclaré que les gouvernements ne peuvent pas assurer le bien-être de leur peuple sans la paix, la stabilité

et la bonne gouvernance. Le délégué a souligné que le lien entre la paix et le développement doit se concrétiser dans des objectifs précis sur la paix, la primauté du droit et la bonne gouvernance. Il a également instamment demandé d'augmenter la représentativité dans les mécanismes de prise de décision des Nations Unies; a appelé à la transparence et à l'accès du public aux données des gouvernements; et a signalé l'administration publique comme un élément essentiel de la gouvernance démocratique et du développement économique et social.

La Croatie, s'exprimant également au nom de la Bulgarie, a déclaré que tous les moteurs de développement doivent être placés en tête de liste du programme de développement pour l'après-2015; que sans la paix et la primauté du droit, nous ne pouvons espérer un développement durable; et que les systèmes d'éducation publique constituent l'un des mécanismes les plus prospectifs.

Le Danemark, s'exprimant également au nom de l'Irlande et de la Norvège, a déclaré qu'il est essentiel de veiller à ce que toutes les personnes soient protégées contre les conflits, la violence et la mauvaise gouvernance, et a souligné que la primauté du droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Le délégué a souligné la nécessité d'objectifs, de cibles et d'indicateurs clairs pour aider chaque pays à suivre ses progrès sur ces questions.

La Suisse, s'exprimant également au nom de l'Allemagne et de la France, a noté que ces questions sont liées aux Principes de Rio; que les États fragiles et touchés par les conflits sont en retard sur les OMD; et que la paix et la gouvernance ont été reconnues comme étant prioritaires dans de nombreuses consultations et processus. Le délégué a suggéré des cibles, notamment sur: la participation effective aux affaires publiques; des institutions publiques et privées efficaces à tous les niveaux; la participation et l'autonomisation; la réduction de la violence; et une attention sur les défis de la gouvernance mondiale, tels que la criminalité mondiale et la prolifération des armes.

Le Pakistan, s'exprimant également au nom de l'Inde et du Sri Lanka, a déclaré que le Groupe devrait faire la distinction entre les outils et les objectifs, étant donné que le GTO n'est pas le lieu pour discuter des questions « fondamentales » de la prévention des conflits. Le délégué a noté que le Conseil de sécurité travaille sans répit sur cette question, et a déclaré que les ODD doivent porter sur le développement, la prospérité et la stabilité sociale. Il a déclaré que la gouvernance et la primauté du droit sont plus pertinentes pour le travail du Groupe, et qu'il devrait y avoir un accent marqué sur l'appropriation nationale.

Le Bénin, s'exprimant au nom des PMA, a déclaré que ces questions doivent être abordées afin de prévenir l'émergence de conflits et de maintenir la paix. Les PMA n'ont pas de capacité de gouvernance adéquate, a déclaré le délégué, et les efforts visant à accroître l'efficacité, la cohérence, et la protection des droits de l'homme devraient être prioritaires. Les ODD doivent renforcer les capacités nationales des PMA en matière de bonne gouvernance et leurs capacités à gérer les conflits, en tant que partie intégrante des stratégies de développement durable, a souligné le Bénin.

Le Népal s'est engagé à considérer la primauté du droit comme une base importante du développement durable, à aborder dans le programme de développement d'une manière

holistique. Le délégué a souligné que le cadre des ODD devrait faire en sorte que toutes ses politiques et projets appuient les besoins et priorités des pays sortant d'un conflit.

La Tanzanie a déclaré que l'objectif de la prévention des conflits consiste à éliminer les obstacles à la réalisation du développement durable, tout en soulignant qu'il existe déjà des outils pour prévenir et résoudre les conflits. Comme la primauté du droit est un facteur important de la croissance et du développement inclusif, le délégué a déclaré que quelque chose doit être fait concernant les « quatre milliards de personnes qui vivent sans protection de la loi ».

Le Japon a recommandé un objectif autonome sur les sociétés pacifiques et un autre sur la primauté du droit et la gouvernance, comme proposé dans le rapport du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015 (GHN). Le délégué a déclaré que la paix est cruciale pour les pays développés ainsi que pour les pays en développement touchés par un conflit, en soulignant le droit à vivre à l'abri de la peur comme un droit humain fondamental, et que la sécurité personnelle est une priorité du point de vue de la sécurité humaine. Il a ajouté que la primauté du droit est essentielle à une croissance économique inclusive, et a exprimé sa confiance de trouver des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans ces domaines.

La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international a déclaré que les entreprises multinationales et l'économie de marché, bien que blâmées pour de nombreuses lacunes, créent des emplois, sont la source de financement des budgets des États et peuvent être plus efficaces que les gouvernements dans la prestation de services de base. Le délégué a souligné le droit commercial comme un moteur pour relever les défis du développement durable et pour la mise en œuvre des politiques nationales.

La Guinée, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré que l'éradication de la pauvreté et les meilleures conditions de vie constituent le moyen le plus sûr de parvenir à une paix durable. En ce qui concerne la primauté du droit, le délégué a cité les principes de non-ingérence, de souveraineté et celui d'éviter le recours à la force. Le délégué a soutenu la capacité de chaque État à faire des choix en fonction de ses valeurs nationales, politiques et sociales. Il a notamment suggéré la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'autres institutions des Nations Unies et des institutions financières internationales. Les ODD pourraient promouvoir la bonne gouvernance, a-t-il indiqué, par la participation citoyenne dans les processus nationaux de développement, et en abordant le commerce international, l'investissement, l'allègement de la dette et la justice climatique, entre autres.

Le Bangladesh a déclaré que le débat actuel sur les conflits et la paix « nous éloigne trop » de l'esprit de Rio+20. La pauvreté, l'analphabétisme, l'inégalité économique et les questions connexes sont les principales causes des conflits et de la guerre, alors la paix ne sera durable, a indiqué le délégué, qu'en s'attaquant à ces facteurs. Il a suggéré l'incorporation de la primauté du droit international et la gouvernance mondiale dans les ODD à travers: une plus grande participation des pays en développement dans l'architecture financière mondiale; des normes éthiques dans les affaires; et un régime de propriété intellectuelle qui facilite le transfert de technologie.

Le Timor-Leste a déclaré que la résilience est essentielle à l'éradication de la pauvreté et au développement durable. Le plus grand obstacle à la réalisation des OMD a été l'absence de paix, a déclaré le délégué. Elle a plaidé pour un objectif sur la bonne gouvernance et les institutions, et un autre objectif sur les sociétés stables et pacifiques. Selon l'expérience de son pays, la paix n'est pas simplement l'absence de conflits, mais une condition qui permet aux gens de prospérer socialement, économiquement et écologiquement. Elle a également appelé au leadership et à l'appropriation du programme de développement par les pays.

La Moldavie a souligné les principes de souveraineté nationale et de non-ingérence. L'intégration régionale peut contribuer à asseoir solidement la primauté du droit, ce qui attire plus d'investissements, a indiqué le délégué. Il a noté que la primauté du droit et la bonne gouvernance sont des conditions préalables à un meilleur développement, et il a appelé au respect des droits de l'homme en tant qu'élément essentiel de la sécurité et de la sûreté.

Palau a noté que la quasi-totalité des questions abordées fait déjà l'objet de traités ou de plates-formes, bien que leurs objectifs n'aient pas tous été atteints. Le délégué a déclaré que les ODD doivent être assez forts pour les promouvoir, et devrait s'attaquer aux causes profondes de la mauvaise gouvernance, y compris la soif de pouvoir. La Suède a déclaré que le programme de développement devrait traiter des causes et des moteurs de violence et inclure, entre autres, le droit à la vie exempte de violence, la confiance renforcée à l'égard des forces de sécurité, l'égalité d'accès à la justice, la promotion de toutes les formes d'égalité de genre, l'identité libre et universelle telle que l'enregistrement des naissances, et les institutions publiques transparentes et exemptes de corruption. La déléguée a indiqué que ces éléments constituent aussi des pièces maîtresses pour attirer les investissements du secteur privé, et a souligné la nécessité de deux objectifs: le droit à la vie sans violence, et l'État de droit.

La Fédération de Russie a déclaré que l'élaboration des objectifs ne doit pas aller au-delà de l'accord conclu à Rio+20, et a noté que les questions de consolidation de la paix post-conflit et la primauté du droit n'en font pas partie. Le délégué s'est opposé à l'attention « excessive » du GTO sur les sujets traités par le Conseil de sécurité. Il a déclaré qu'il ne serait pas sage de développer un objectif sur la primauté du droit.

La Finlande a souligné la paix et la stabilité, en respectant les limites planétaires et la recherche de solutions pour permettre à l'homme de prospérer.

L'Ouganda a noté que les rendements des efforts déployés pour éviter les conflits sont plus élevés que ceux consentis au maintien de la paix, et a proposé de soutenir les efforts des pays en situation de post-conflit pour s'attaquer aux causes profondes des conflits. Le délégué a indiqué qu'un partenariat mondial efficace exigera une réforme de la gouvernance mondiale, y compris des Nations Unies et des institutions financières internationales.

La République de Corée a salué le consensus émergent sur le fait que la paix, l'État de droit et la gouvernance constituent les fondements du développement durable et se renforcent mutuellement. Le délégué a déclaré que ces questions, qu'elles soient exprimées dans des objectifs autonomes ou intégrés dans

d'autres objectifs, doivent être présentées comme des éléments de base du programme de développement pour l'après-2015. Il a recommandé des cibles sur la gouvernance concernant l'accès du public aux données gouvernementales, la participation des diverses parties prenantes dans les processus politiques, et la réduction de la corruption.

Le Liechtenstein a déclaré que la question n'est pas de savoir « si », mais « comment » la primauté du droit sera intégrée au programme de développement pour l'après-2015, appelé à un objectif ainsi que des cibles sur la primauté du droit, et mentionné les outils existants pour la mesurer. Comme convenu dans la Déclaration de haut niveau sur l'État de droit de 2012, le délégué a déclaré que les ODD devraient inclure: les principes de bonne gouvernance; l'égalité d'accès à la justice; la participation publique des femmes; le soutien pour la justice transitionnelle; l'intolérance de l'impunité pour les génocides, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité; et la lutte contre la corruption.

Le Sénégal a souligné le terrorisme international, le trafic de drogue, le trafic d'armes, et d'autres problèmes auxquels fait face son pays. Pour construire la paix durable, la sécurité et la cohésion sociale, le délégué a instamment demandé: la lutte contre la corruption et le rapatriement des fonds illicites, la promotion de l'accès des citoyens à l'information, et le respect des obligations juridiques internationales. Le Sénégal a ajouté que la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies doit rester sur l'agenda des Nations Unies.

La Bolivie, s'exprimant également au nom de l'Équateur, a déclaré que la primauté du droit est renforcée par des mécanismes régionaux tels que les accords conclus au sein de groupes d'intégration de l'Amérique latine, et que le multilatéralisme doit être renforcé. Le délégué a indiqué que les indicateurs sont un nouveau sujet et doivent être considérés avec prudence, car ils pourraient conduire à des approches qui ne reflètent que les points de vue d'une partie du monde.

Le Rwanda a déclaré que la prévention des conflits est possible, à condition que les dirigeants et les parties prenantes assument des responsabilités.

L'Égypte a noté l'examen par l'AGNU de l'État de droit, et a déclaré que les diverses cultures et traditions doivent être respectées. Tout en reconnaissant le lien entre le développement et la primauté du droit, le délégué a déclaré que son pays partage l'avis que les questions au cœur de cette discussion ne relèvent pas du champ d'application des ODD, tel qu'il a été convenu à Rio+20.

Le Nigeria a appelé à la diplomatie préventive, a reconnu le rapport du GHN et soutenu l'État de droit comme un outil nécessaire pour lutter contre la corruption. Le délégué a déclaré qu'une gouvernance efficace et réactive doit garantir les droits de l'homme.

Le Liban a appelé à un « programme de développement plus transformateur » qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté. La déléguée a déclaré que la planification du développement à long terme consiste à établir les fondements d'une société pacifique, et que seule une société pacifique peut soutenir les efforts de développement. Alors que la paix est un facteur de développement, elle peut aussi être le résultat d'efforts de développement couronnés de succès, a-t-elle déclaré.

L'Afrique du Sud a déclaré que l'État de droit doit être promu simultanément aux niveaux national et international, mais l'un ne doit pas se faire au détriment de l'autre.

La Jordanie a déclaré que les indicateurs sur la gouvernance et de l'État de droit doivent être transversaux et mesurer les aspects sociaux, économiques et autres du développement. La déléguée a recommandé de renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistiques à collecter et à analyser les données.

La Syrie a exprimé sa préoccupation que les discussions du Groupe ne sont pas centrées sur le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Le délégué a déclaré que tous les efforts internationaux sur l'État de droit doivent être fondés sur la souveraineté des États de choisir leurs systèmes économiques et sociaux. Il a appelé à mettre fin à des politiques interventionnistes, à garantir le droit au développement pour tous, et la justice, la transparence et l'égalité au niveau international.

La Palestine a déclaré que l'occupation étrangère et le développement durable sont mutuellement exclusifs, et que l'occupation menace la paix et la sécurité internationales.

L'Union interparlementaire a déclaré qu'un bon développement nécessite la gouvernance démocratique, qui devrait être un objectif autonome.

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que le cadre devrait inclure les services de santé dans les zones de conflit, le respect et la protection de la neutralité des travailleurs et des établissements de santé, et des investissements dans les services de santé.

Le Comité international de la Croix-Rouge a appelé à: assurer le respect du droit humanitaire; mieux contrôler le transfert d'armes; un plein soutien à l'action humanitaire impartiale; et à assurer la poursuite du fonctionnement des services essentiels en temps de conflit, tels que la livraison de l'eau. L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale a déclaré que la démocratie peut faciliter la distribution équitable, et que la gouvernance démocratique facilite les réponses aux changements climatiques et aux catastrophes. La déléguée a noté que seules les décisions prises avec la participation active des personnes concernées sont socialement et politiquement durables.

Le groupe des Autorités locales a souligné la nécessité de soutenir les gouvernements locaux et régionaux afin qu'ils puissent participer à la prestation de services et à la mise en œuvre des ODD.

Le groupe Entreprises et industrie a souligné que l'État de droit est essentiel pour mettre fin à la pauvreté et que le développement est « freiné » par le fait que les pauvres n'ont souvent pas les droits associés à leurs possessions, comme leurs maisons, leurs terres, leurs entreprises, leurs biens et la citoyenneté.

Le groupe des Peuples autochtones a souligné la nécessité de leur engagement avec les services juridiques et légaux, d'une participation significative dans la prise de décision, et de la promotion de l'État de droit.

Le groupe Enfance et jeunesse a déclaré aux délégués: « Ce n'est pas un monde dans lequel je voudrais élever mes enfants ». La déléguée a appelé à un cadre d'ODD qui intègre les besoins et les droits des jeunes, qui doivent également

participer à la conception et à la mise en œuvre de la prise de décisions politiques à tous les niveaux. Le Co-Président Kamau l'a applaudie.

RAPPORT DES CO-PRÉSIDENTS

Vendredi après-midi, le Co-Président du GTO Kőrösi a résumé les débats de la semaine, suivant le résumé par points établi par les Co-Présidents pour la GTO-8 qui a été distribué lors de sa présentation. Il a souligné, entre autres: le rôle des océans, des mers et des forêts en tant que supports systémiques de la vie; les préoccupations au sujet de l'accroissement des inégalités dans le monde; et l'importance de la paix, de l'État de droit et de la gouvernance en tant que moteurs de l'éradication de la pauvreté et du développement durable.

« Le résumé des Co-Présidents de la GTO-8 » constate que, concernant « les océans et les mers, les forêts, la biodiversité », les intervenants à la GTO-8 ont évoqué la nécessité de reconnaître la valeur de la vie des espèces au-delà de leur seule valeur en tant que produit de base, ainsi que de reconnaître et de respecter les droits des peuples autochtones. Les options d'objectifs et de cibles comprennent un objectif combinant les thèmes axés sur les écosystèmes et des objectifs sur les sujets individuels. L'attention aux groupes des pauvres et vulnérables, au renforcement des capacités, au transfert et au financement des technologies, à l'élaboration de politiques sur des bases scientifiques, et aux accords et instruments existants sur ces sujets ont également été soulignés.

Concernant « la promotion de l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes », le résumé note que les options pour remédier aux inégalités comprennent un accès abordable à une éducation de qualité, des soins de santé, et des politiques qui soutiennent l'entrepreneuriat et les petites entreprises. De nombreux intervenants ont affirmé que l'égalité de genre représente une fin en soi, et ont appelé à un objectif spécifique à l'égalité de genre ainsi qu'à des cibles transversales recoupant d'autres objectifs. D'autres intervenants ont déclaré que les questions d'égalité devraient être alignées sur les accords existants, tels que le Programme d'action de Beijing et le document final de Rio+20. Beaucoup ont appelé au respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs de tous les individus, tandis que d'autres ont déclaré que ces références doivent être compatibles avec l'accord de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Concernant « la prévention des conflits, la consolidation de la paix post-conflit et la promotion d'une paix durable, de la primauté du droit et de la gouvernance », les intervenants ont déclaré que la lutte contre la pauvreté nécessitera d'aborder la gamme complète de ses causes, et beaucoup ont déclaré que la paix, la primauté du droit et la gouvernance sont autant des fins en soi que des outils cruciaux pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Le résumé indique que les intervenants ont souligné l'importance de ces questions, tout en soulignant que les discussions du GTO devraient être fondées sur le document final de Rio+20. Il note que les intervenants ont indiqué que la prévention des conflits et la recherche de la paix durable devraient aborder les facteurs structurels des conflits, notamment par la promotion de la prise de décision participative, la gouvernance économique inclusive, et la gestion équitable des

ressources naturelles. Les intervenants ont également souligné la nécessité d'institutions ouvertes et efficaces, la lutte contre les flux financiers illicites, et l'enregistrement des naissances et de l'identité juridique. L'appropriation nationale de l'État de droit a été soulignée. Et tandis que certains ont appelé à des objectifs liés à la paix, la primauté du droit et la gouvernance, d'autres ont déclaré que ces sujets devraient être traités de manière transversale.

Un certain nombre de pays ont indiqué qu'ils présenteraient des observations sur le résumé.

Le Co-Président Kőrösi a noté que l'élaboration des ODD est un acte de gouvernance, et que sa mise en œuvre dépendra de la gouvernance. Il a conclu son résumé en demandant aux délégués de « continuer à parler, mais plus important encore, de rester à l'écoute ».

Le Co-Président Kamau a souligné le symbolisme du fait que le GTO s'est réuni dans la salle du Conseil de tutelle des Nations Unies, et a souligné que le GTO est chargé de « tailler un avenir pour nos enfants et pour la jeunesse ». Il a noté que les ODD seraient ambitieux et normatifs, et a encouragé les gouvernements à mettre la barre très haut afin de remettre à la prochaine génération un monde meilleur que celui dans lequel nous vivons tous aujourd'hui. Il a clôturé la réunion à 18h09.

BRÈVE ANALYSE DE LA GTO-8

OBJECTIFS, CIBLES ET INDICATEURS

Pendant onze mois, les délégués au Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable ont respecté les conseils de leurs Co-Présidents de retarder les négociations jusqu'à ce qu'ils aient complété une période d'apprentissage mutuel et de discussion. Leurs huit « séances de bilan », qui incluaient l'examen formel de plus de 58 questions et qui ont été enrichies par les présentations de 80 experts, se sont achevées en laissant les membres du groupe informés des défis auxquels les ODD doivent répondre et des approches qu'ils peuvent souhaiter prendre.

Dans le même temps, le Groupe s'est développé, à partir de ses « 30 représentants désignés par les États membres » mandatés à l'origine, pour atteindre 70 membres dans un système unique de partage des sièges. Plusieurs de ces pays ont été représentés à un niveau élevé, y compris des ambassadeurs, des ministres et même un chef d'État, le Président Tommy Remengesau de Palau. Les Co-Présidents ont invité les déclarations d'encore plus de pays et de représentants des groupes régionaux, sans compter les participants de divers domaines du système des Nations Unies, des banques internationales et régionales de développement, et les représentants des grands groupes, qui ont tous systématiquement rempli la salle, en signalant leur intérêt et offrant leurs contributions aux travaux du GTO.

Si ces données constituent un indicateur du travail du GTO à ce jour, elles démontrent le potentiel que la communauté internationale voit dans les ODD, comme un moyen d'intégrer le développement durable dans un programme de développement plus large. Toutefois, ces huit premières réunions ne sont que la première étape, celle du diagnostic. En mars, le GTO commencera sa prochaine étape et se concentrera sur

l'élaboration d'un ensemble d'Objectifs de développement durable qui traduise de manière réaliste la façon dont ces nombreuses questions interagissent dans la vie des gens.

Cette brève analyse examine les discussions de la GTO-8 et les implications pour la prochaine série de séances de « prise de décision » du GTO. Tout comme les indicateurs sont utilisés pour percevoir les changements au fil du temps et pour mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des cibles, cette analyse considère l'évolution du GTO pour évaluer ce qu'il a réussi à accomplir au cours des onze derniers mois et proposer un aperçu de ce qu'il lui reste encore à parcourir.

ÉVOLUTION DES DIMENSIONS

Grâce à la variété des exposés, des questions et des participants, il est devenu évident pour les observateurs que les participants au GTO ont compris que leur tâche ne consiste pas seulement à assembler un ensemble d'objectifs et de cibles: ils sont également aux prises avec certains des défis les plus interconnectés qui se posent au monde d'aujourd'hui. Les discussions de grande ampleur, multipartites et multidisciplinaires du GTO ont éclairé le paysage changeant du développement durable, et la nécessité de repenser les champs traditionnels, les secteurs et les redoutables « cloisonnements ». « Multidimensionnels » est devenu une description fréquente des points de l'ordre du jour du GTO, alors que les gouvernements et les parties prenantes ont exploré de nouvelles approches pour répondre à ces questions étroitement liées.

Le débat de la GTO-8 sur les forêts, la biodiversité et les océans et les mers - tous traditionnellement partie du pilier environnemental du développement durable - a permis aux gouvernements d'exposer leurs contributions multidimensionnelles au développement. Ces questions ont été non seulement considérées comme des défis environnementaux, mais vus à travers le prisme de leurs contributions économiques, sociales et culturelles à l'essor des communautés locales et globales. Certains ont fait remarquer que cette approche élargie pour traiter des ressources naturelles peut avoir engendré de nouvelles options pour regrouper les questions - à partir du groupe des ressources naturelles vers les approches fondées sur les écosystèmes ou les paysages - bien que certains partisans de chaque question aient également continué à souligner que les forêts, la biodiversité et les océans et les mers méritent tous un objectif « autonome » en raison de leurs contributions individuelles au bien-être économique, social et environnemental.

Bien que le débat ciblé sur les inégalités ait dû attendre la GTO-8, la marginalisation subie par les femmes, les personnes handicapées, les minorités ethniques et religieuses, les jeunes et les personnes âgées, ainsi que les personnes en situation d'extrême pauvreté, avaient déjà fait l'objet de références lors des discussions sur presque toutes les questions à l'ordre du jour du GTO. À la GTO-8, les délégations semblaient habilitées à suggérer que l'égalité de genre doit être une caractéristique principale de l'ensemble du programme de développement durable, et que son importance devrait être également soulignée dans un objectif spécifique. Certains ont même fait remarquer que la journée passée sur l'égalité de genre a pu constituer la plus stimulante de tous les tâches du GTO à ce jour. Malgré les retards et les difficultés de déplacement en raison d'une tempête de neige fondante la journée prévue pour la discussion sur le

genre, la salle du Conseil de tutelle était remplie de haut en bas, la foule écoutant attentivement les deux puissants discours prononcés et réagissant par des applaudissements enthousiastes.

Cependant, l'ensemble des délégués n'a pas appuyé toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de la GTO-8 et il est devenu clair que les différentes pièces du puzzle des ODD ne se mettront pas en place facilement. Par exemple, certains pays en développement souhaitaient inclure les écarts économiques entre pays dans les inégalités, tandis que d'autres voulaient se concentrer sur les inégalités sociales au sein des pays. Malgré l'accord sur l'importance de concepts généraux comme la primauté du droit et la bonne gouvernance, certains pays ont insisté sur le fait que la souveraineté nationale est primordiale et se sont centrés sur des arguments en faveur de la primauté du droit international. Et tandis que de nombreux intervenants ont souligné les liens entre la paix, la sécurité et le développement, d'autres ont exprimé la ferme position que ces questions ne devraient pas être traitées dans les ODD. Certains intervenants ont souligné que le plus grand obstacle à la réalisation des OMD a été l'absence de paix, mais d'autres ont déclaré que les ODD devraient se concentrer sur la pauvreté, l'analphabétisme, l'exploitation économique et l'absence de travail décent en tant que conditions qui mènent à des conflits et à la guerre en premier lieu. Bien que la nature multidimensionnelle de ces questions semble avoir été reconnue, la discussion de la GTO-8 suggère que l'effort à déployer pour traduire ces questions en objectifs, cibles et indicateurs consensuels fera particulièrement appel aux compétences diplomatiques au sein du GTO, et à une navigation prudente.

ÉVOLUTION DE LA CONCEPTION

Un des résultats de l'examen approfondi, et souvent exhaustif, d'une telle quantité de thèmes au cours du processus de bilan est ce que beaucoup ont souligné comme étant la compréhension commune qu'il ne peut y avoir un ODD pour chaque question. Certains ont suggéré que, à la GTO-8 en particulier, le rôle des cibles et des indicateurs dans le cadre des ODD a reçu une attention accrue, en reconnaissance de leur rôle dans les efforts ultimes de mise en œuvre. L'exemple d'une cible sur l'identité juridique a été soulevé par de nombreux intervenants pour démontrer les impacts multidimensionnels que la mise en œuvre d'une cible pourrait avoir dans la vie des individus. Ils ont noté que les efforts visant à étendre l'enregistrement des naissances pourraient également améliorer la réponse aux besoins en matière de santé maternelle, et améliorer l'éducation et les possibilités d'emploi pour les individus ainsi que leur capacité à posséder des ressources. Les idées concernant le regroupement des cibles, la création d'indicateurs au niveau national, et les récits concis ont été avancés par les leaders d'opinion au sein du Groupe, qui ont tous souligné un processus d'apprentissage de la structure ainsi que de la substance des ODD.

Les discussions de la GTO-8 à cet égard ont également démontré que les délégués ont amorcé leur entrée dans la prochaine série de sessions de « prise de décision ». Certains ont demandé aux intervenants pourquoi ils pensaient qu'un objectif autonome serait la meilleure option pour une question, et si les objectifs fixés pourraient être atteints grâce à des cibles plutôt qu'à des objectifs. Ils ont cherché à creuser plus profondément dans les suggestions pour examiner quelles mesures incitatives

pourraient être utilisées pour modifier le comportement. Et ils ont demandé si les gouvernements ont la capacité d'apporter certains changements proposés. Dans quelques cas, les États membres ont déclaré qu'ils n'estimaient pas nécessaire de concevoir un objectif pour un thème donné, et ont utilisé des termes comme « outil » ou « transversal » dans leurs arguments contre l'élaboration d'objectifs autonomes sur certaines questions. De nombreuses autres déclarations de ce type seront entendues dans les mois à venir, alors que les gouvernements et les parties prenantes commencent à élaborer leurs positions sur les questions qui doivent, ou ne doivent pas, être incluses dans les ODD.

DROIT AU BUT?

Peu de processus de prise de décision des Nations Unies ont bénéficié d'une approche si ouverte et si substantielle que celle qui a caractérisé la première année du GTO. L'exploration des questions, guidée par des présentations d'experts, a impressionné de nombreux participants, dont de nombreux négociateurs chevronnés des Nations Unies. Le dialogue de 11 mois a tenté de trouver une cohérence entre les trois dimensions du développement durable, chaque discussion reliant les problèmes d'une nouvelle façon et rompant avec les cloisonnements traditionnels.

Toutefois, la phase de bilan et de collecte d'information a pris fin et tout le monde sait ce qui vient après. Maintenant que toutes les questions ont été posées à travers une démonstration riche et multidimensionnelle, elles doivent être ventilées, bricolées et structurées en un programme fonctionnel de développement durable. Comme l'a suggéré le Co-Président Kamau dans sa déclaration de clôture sur « notre cher GTO », la phase de bilan a été, en majeure partie, cordiale et productive. Toutefois, les participants reconnaissent que les enjeux pour la prochaine phase du GTO sont beaucoup plus élevés, alors que les questions sont chaque fois plus fermement entendues comme étant incluses ou exclues du consensus. Début mars, les gouvernements sont censés se prononcer sur les modalités de négociation, et ensuite à la fin du mois, ils commenceront leurs travaux pour concevoir une liste d'objectifs, de cibles et d'indicateurs. L'évolution du processus indique que les efforts de la dernière année n'ont pas été vains, mais maintenant la capacité des délégués à écouter et à apprendre les uns des autres et à parvenir à un consensus est sur le point d'être mise à l'épreuve.

PROCHAINES RÉUNIONS

Débat thématique de l'Assemblée générale: Eau, assainissement et énergie durable dans le programme de développement pour l'après-2015: Cet événement fait partie d'une série de réunions organisées par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème du « Programme de développement pour l'après-2015: Plantons le décor! ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation des ODD. **dates:** 18-19 février 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

Deuxième série de réunions du GTO: Le GTO tiendra sa prochaine réunion du 3 au 5 mars 2014 pour déterminer les modalités de négociation pour la prochaine phase de ses

travaux. Le GTO se réunira également officiellement aux dates suivantes: 31 mars-4 avril, 5-9 mai, 16-20 juin et 14-18 juillet. **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

Troisième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable: La troisième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable est prévue en mars 2014. **dates:** 3-7 mars 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1686>

Réunion de haut niveau de l'AGNU: Contributions des femmes, des jeunes et de la société civile dans le programme de développement pour l'après-2015: Cet événement fait partie d'une série de réunions organisées par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Le programme de développement pour l'après-2015: Plantons le décor! ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation des ODD. **dates:** 6-7 mars 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

Troisième Symposium de haut niveau du FCD au titre de 2014: Le Troisième Symposium de haut niveau du Forum sur la coopération pour le développement (FCD) aura lieu en Allemagne, au premier trimestre de 2014, et sera axé sur « la coopération pour un développement responsable et efficace dans l'ère post-2015 ». Les participants y examineront les possibilités de renforcer les cadres de responsabilisation pour assurer l'exécution des engagements internationaux. Le Symposium alimentera le quatrième Forum de coopération pour le développement, qui aura lieu en juillet 2014, à New York, aux États-Unis, et cherchera à promouvoir le dialogue mondial sur l'avenir de la coopération en matière de développement pour la période post-2015. **dates:** 20-21 mars 2014 **lieu:** Berlin, Allemagne **contact:** Secrétariat du FCD **courriel:** dcf@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/dcfgermany.shtml>; <http://www.un.org/en/ecosoc/dcf/>

Débat thématique de l'AGNU: Le rôle des partenariats et leurs contributions dans le programme de développement pour l'après-2015: Cet événement fait partie d'une série de réunions organisées par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: Plantons le décor! ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation des ODD. **dates:** 8-9 avril 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

Première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace pour le développement: Le Partenariat mondial travaille avec ses partenaires pour compléter les efforts existants qui ont une incidence sur l'efficacité de la coopération pour le développement. Ces partenaires sont notamment le Forum de coopération pour le développement de l'ONU, le Groupe de travail du G20 sur le développement

et le processus dirigé par l'ONU chargé de l'élaboration d'un programme de développement mondial pour l'après 2015. Le Partenariat mondial s'appuie sur une série d'efforts internationaux, y compris ceux qui ont été fournis dans le cadre du Consensus de Monterrey (2002), de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation (2003), de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) et du Programme d'action d'Accra (2008). **dates:** 15-16 avril 2014 **lieu:** Mexico **contact:** Derek Kilner, PNUD **téléphone:** +1-212-906-5742 **courriel:** derek.kilner@undp.org **www:** <http://effectivecooperation.org/>

Débat thématique de l'AGNU: Assurer des sociétés pacifiques stables: Cet événement fait partie d'une série de réunions organisées par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: Plantons le décor! ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes pour la formulation des ODD. **dates:** 24-25 avril 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

Quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable: La quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable est prévue en mai 2014. **dates:** 12-16 mai 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1687>

Réunion de haut niveau de l'AGNU: Contributions de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire et technologies d'information et de communication pour le développement au programme de développement pour l'après-2015: Cet événement fait partie d'une série de réunions organisées par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: Plantons le décor! ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation des ODD. **dates:** 20-21 mai 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

Réunion de haut niveau de l'AGNU: les droits de l'homme et la primauté du droit dans le programme de développement pour l'après-2015: Cet événement fait partie d'une série de réunions organisées par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, sous le thème « Programme de développement pour l'après-2015: Plantons le décor! ». L'objectif en est de générer des contributions concrètes à la formulation des ODD. **dates:** 17-18 juin 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies **www:** <http://www.un.org/en/ga/info/meetings/68schedule.shtml>

Session de fond de l'ECOSOC au titre de 2014: La session de fond de 2014 du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies comprendra un segment de haut niveau, ainsi que la deuxième réunion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN). La réunion du FPHN aura lieu du 30 juin au 3 juillet et comprendra un segment ministériel de trois jours, et devrait adopter une déclaration négociée. Le segment de haut niveau de l'ECOSOC aura lieu du 7 au 11 juillet et devrait consacrer trois jours au FPHN. **dates:** 23 juin - 8 juillet 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Secrétariat de l'ECOSOC **courriel:** ecosocinfo@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/> et <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1556>

Cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement durable du développement: La cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable est prévue en août 2014. **dates:** 4-8 août 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1688>

Pour la liste des réunions supplémentaires, consulter l'adresse <http://post2015.iisd.org/>

GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CDB	Convention sur la diversité biologique
CNUDM	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
FNUP	Fonds des Nations Unies pour la population
FPHN	Forum politique de haut niveau sur le développement durable
GDF	Gestion durable des forêts
GHN	Groupe de haut niveau des Nations Unies sur le Programme de développement pour l'après-2015
GTO	Groupe de travail ouvert
INN	Illégale, non déclarée et non règlementée (pêche)
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins développés
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable